



BUSSAC Info

N°132
Septembre 2019



***** NUMEROS UTILES *****

<p>SAMU : 15 GENDARMERIE / POLICE: 17 POMPIERS : 18</p>	<p>HOPITAL DE SAINTES 05 46 95 15 15 CENTRE ANTI-POISON DE BORDEAUX 05 56 96 40 80</p>	<p>MAISON MEDICALE DE BUSSAC 1, allée des chaumes MEDECINS 05 46 92 17 18</p>
---	--	---

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

MULTI SERVICES VIVAL Paul BELLAND

<p>Alimentation - Bar Pain et viennoiseries (cuits sur place) Française des jeux - Presse, cartes, cadeaux souvenirs Tabac - Bouteille de gaz - Photocopie Agence postale - Vente de carte 10 trajets Allo Buss : 9,90€ Vente de croque-monsieur+ salade tous les jours de 12 à 14h</p> <p>Des services gratuits: Livraison à domicile, Courses en ligne, Collecte de piles</p>	<p>ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 le samedi de 7h30 à 12h fermeture le dimanche</p> <p>05 46 92 56 16 151 route du Val de Charente</p>
--	---

INFIRMIER LIBERAL	INFIRMIERE LIBERALE	PEDICURE - PODOLOGUE
<p>Thierry THIBAudeau 34 chemin des grands champs 05 46 93 44 00</p>	<p>Sabrina BERTRAND 1, allée des chaumes 07 89 20 28 83 ou 05 46 93 98 79</p>	<p>Francis BASQUIN Diplômé d'Etat sur rendez-vous et à domicile 1 allée des chaumes 06 87 13 52 11</p>
ORTHOPHONISTE	OSTEOPATHE	EMPLACEMENT LIBRE
<p>Catherine CAUGNANT 1, allée des chaumes 05 46 95 24 61</p>	<p>Virginie COULON Ostéopathe DO 1, allée des chaumes 05 46 98 02 38</p>	<p>emplacement libre</p>
ASSISTANCE DE VIE DEPENDANCE	MEDECINE DOUCE	FOREVER LIVING.RF la santé au naturel
<p>Catherine TEISSEIRE Toilette, aide aux repas, ménage, repassage, démarches administratives 06 49 61 98 70</p>	<p>Hypnose, Sophrologie, EFT pour douleurs, arrêt tabac, amaigrissement, stress... Patricia MARKO-LOSSON 1, allée des chaumes 06 10 20 82 68</p>	<p>Jacky et Lucette PAGE Distributeurs agréés 06 61 98 86 28 - 06 04 02 25 15 lucettepage48@gmail.fr leader-bien-etre1@orange.fr</p>
GUERISSEUR	THERAPIES BREVES COACHING	EMPLACEMENT LIBRE
<p>Marc Benoît DAVIGNON 35 chemin des grands champs 06 81 72 25 74</p>	<p>Marie-Claire BRILAC HAZART Développement personnel et gestion du stress, consultations individuelles, couples, ados 09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96</p>	<p>emplacement libre</p>

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 132

Septembre 2019

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :

C. Dourthe - F. Durand - J-Luc Marchais - L. Besson
C. Faveau - M. Ferreira

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Delavaud Etoile

En couverture : Lavoir, pigeonier du bourg,
grave du château, gare du Pontreau, chemin de la grave

Au dos : Fête de l'école Gustave Courbet, Eglise Notre
Dame de Bussac, Mairie, vue sur Port Berteau.

- Page 2 Petites annonces -
Dates à retenir
- Page 3 Editorial

Informations municipales

- Page 4 Conseil municipal du 30 janvier
- Page 4 Conseil municipal du 11 mars
- Page 4 Conseil municipal du 08 avril
- Page 5 Conseil municipal du 26 avril
- Page 5 Conseil municipal du 04 juin
- Page 6 Conseil municipal du 23 juillet
- Page 6 Conseil municipal du 09 septembre

Informations locales

- Page 7 Etat civil
- Page 8 Vie paroissiale
- Page 10 Infos locales
- Page 14 Infos CDA -
- Page 16 Un Bussacais à l'honneur
- Page 17 Ca s'est passé à Bussac
- Page 22 Gustave Courbet en Saintonge
- Page 24 CCAS
- Page 28 Ouverture d'une MAM
- Page 30 Nouvelles de l'école
- Page 33 Accueil Périscolaire
- Page 35 Foyer rural: Le mot de la Présidente
- Page 36 Jumelage et Gymnastique
- Page 38 Association Bussac en fête
- Page 39 Le point sur les travaux
- Page 42 Bibliothèque
- Page 43 Revue de presse

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

www.bussac-sur-charente.fr

E mail mairie@bussac-sur-charente.fr

Ouverture au public Le lundi 09h00 à 12h00

Du mardi au vendredi 13h30 à 17h30

DATES A RETENIR...

Octobre

06: Théâtre « Première loge » à 15h salle municipale

14 : Permanence de la mutuelle communale (Mutualia) de 9h30 à 12h en mairie

Novembre

11 : Cérémonie du 11 novembre

11 : Repas des Aînés à partir de 12h, salle municipale

30: Théâtre : « Fallait pas les agacer » 21h30 salle municipale

Décembre

09: Permanence de la mutuelle communale (Mutualia) de 9h30 à 12h en mairie

14 : Théâtre de l'ombre « Building » salle municipale à 20h30

Depuis le 16 septembre, le réseau d'auto-stop organisé « REZO POUCE » a été mis en place, notamment entre Saintes et Bussac. Retrouvez toutes les informations à la page 14 de ce journal ou sur le site www.rezopouce.fr



EN LIGNE...

Consultez toutes les infos et les actualités de la commune sur le site internet :

www.bussac-sur-charente.fr

Pour être destinataire des informations municipales, transmettez votre adresse e-mail au secrétariat :

mairie@bussac-sur-charente.fr

ADSL

N° Azur : 0810170017

www.-numerique.fr

FIBRE

Pour savoir si votre domicile est raccordable :

<http://reseaux.orange/cartes-de-couverture/fibre>

Elections municipales

1^{er} tour : 15 mars 2020

2^{ème} tour : 22 mars 2020

Date limite d'inscription sur les listes électorales :

07 février 2020

PLACE DES CHAUMES

Le mercredi soir

A & B THAI FOOD

06 29 43 17 55

Suivez notre actualité sur FACEBOOK ABTHAIFOOD

Le jeudi de 17h00 à 22h30

TITIPIZZ PIZZA AU FEU DE BOIS

www.titipizz.fr

programme à retirer au camion

Passez vos commandes au 07 71 08 11 58

Editorial

Comme je l'ai annoncé à l'occasion d'une enquête de la presse locale à propos des prochaines échéances électorales au sein de l'agglomération Saintaise, je confirme mon intention de ne pas me représenter à un nouveau mandat municipal ; je suis confiant pour l'avenir devant l'engagement des élus qui assureront la continuité.

L'équipe municipale toujours aussi dynamique et motivée travaille sur des projets de court et moyen terme :

- la mise en place des citernes de défense extérieure contre l'incendie, en application du règlement départemental du SDIS (service départemental d'incendie et de secours).
- la réalisation des travaux de sécurisation de la route D114 devant le multiservices afin de ralentir les véhicules, protéger le cheminement piéton, et sécuriser l'accès et la sortie du magasin avec un parking amélioré.
- l'accompagnement à la création d'une maison d'assistantes maternelles qui devrait ouvrir bientôt et étoffer l'offre d'accueil proposée aux parents de jeunes enfants.
- la poursuite de l'installation de l'aire de jeux en prévoyant des équipements adaptés aux très jeunes enfants et des sanitaires publics à proximité.
- la création d'un lotissement qui s'organiserait autour de deux petits logements collectifs de personnes âgées portés par l'association « Ages et Vie ».

Comme vous le constaterez, les élus continuent d'œuvrer pour l'intérêt général et l'amélioration de votre qualité de vie au quotidien.

Bonne rentrée à tous !

Le Maire,

Christophe Dourthe

Le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal est mis à disposition des administrés en version papier à la mairie, et en version dématérialisée sur le site Internet de la commune.

ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2019

ORDRE DU JOUR :

- 1- Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2019*
- 2- Vente des parcelles cadastrées AC n°499 et AC n°502*
- 3- Acquisition d'une parcelle cadastrée AN n°598*
- 4- Acquisition d'une parcelle cadastrée AD n°232*
- 5- Numérotation des habitations de l'Impasse des Jarry*
- 6- Suppression et création de poste : modification du tableau des effectifs*
- 7- Centre de Gestion : convention relative à l'adhésion au service Retraites*
- 8- Représentation de la compagnie Coyote Minute le 29 mars 2019 : demande de subvention auprès du Conseil Départemental et fixation du prix des entrées*
- 9- Affaire Commune/Grassiot : remboursement de sinistre*
- 10- Questions diverses*

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2019

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du Compte de Gestion du Receveur 2018*
- 2- Vote du Compte Administratif 2018*
- 3- Affectation des Résultats*
- 4- Attribution des subventions 2019*
- 5- Création d'une régie de recette "spectacles et manifestations"*
- 6- Aménagement de sécurité sur la RD 114 : convention avec le Conseil Départemental*
- 7- Acquisition des parcelles AC n°122 et AC n°123 appartenant à l'Établissement Public Foncier : validation du prix d'acquisition*
- 8- Participation aux frais de réparation du trottoir central sur la RD 114*
- 9- Questions diverses*

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019

ORDRE DU JOUR :

- 1- Vote du taux des taxes 2019*
- 2- Vote du Budget Primitif 2019 de la Commune*

3- Création de cheminements piétons et de stationnements sur la RD 114 : signature des avenants

4- Adhésion de la commune de Montils au Syndicat Intercommunal d'Études des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (SIEMLFA)

5- Acquisition et cession de parcelles sises "La Garenne de Jarry"

6- Défense Extérieure Contre l'Incendie : acquisition d'une parcelle à l'euro symbolique

7- Défense Extérieure Contre l'Incendie : modification du plan de financement

8- Ventes de deux véhicules communaux

9- Modification du tableau des effectifs suite à avancements de grade

10- Questions diverses :

- Life Nature :

Le programme Life Nature pour la conservation du Vison d'Europe et des espèces et habitats d'intérêt communautaire associés du bassin de la Charente a été porté à connaissance de la Commune.

- Centre de Gestion 17 : Affiliation volontaire du Syndicat Mixte de la Charente Aval

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2019

ORDRE DU JOUR :

1- Cimetière communal : durées et tarifs des concessions

2- Versement d'une subvention complémentaire à l'APE Bussac/Saint Vaize : décision modificative

3- Restauration des registres d'État-Civil : choix du prestataire

4- Aménagement de sécurité Route Départementale 114 : approbation et signature de la convention "Travaux"

5- Questions diverses

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2019

ORDRE DU JOUR :

1- Acquisition des parcelles AC n°122 et AC n°123 appartenant à l'Établissement Public Foncier : acceptation des frais de notaire et décision modificative

2- Communauté d'Agglomération de Saintes : renouvellement de la convention de mise à disposition du service "Droit des Sols"

3- Subvention CFA de Sèvremont (Vendée) : décision modificative

4- Subvention complémentaire CCAS de la Commune : décision modificative

5- SDEER : Travaux neufs d'éclairage public et Génie Civil "Chez Tessier"

6- Demande de subvention auprès de la Région au titre de l'appel à projet "Ruralité 2019"

7- Demande de subvention auprès du Département au titre du Fonds d'aide aux logements communaux à loyer libre

8- Demande de subvention auprès du Département dans le cadre de la Défense extérieure contre l'incendie (DECI)

9- Demande de division cadastrale d'un chemin rural

10- Recensement de la population 2020 : désignation du coordonnateur communal

11- Legs Couprie

12- Question diverses : Participation au financement d'un muret sur une parcelle en mitoyenneté. Le Conseil accepte cette proposition et décide d'inscrire à un prochain ordre du jour le montant qui sera financé par la Commune.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2019

ORDRE DU JOUR :

1- Création d'un budget annexe lotissement communal

2- Création d'une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles

3- Création de cheminements piétons et de stationnements sur la RD 114 : signature des avenants

4- Théâtre du 6 septembre 2019 : prix des entrées

5- Établissement Public Foncier : convention opérationnelle d'action foncière pour le développement économique et l'offre de logement

6- Changement de dénomination du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime

7- Modification statutaire du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime

8- Adhésion au Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (EAU 17) de la ville de Saintes aux compétences eau potable et assainissement collectif

9- Proposition d'accord local pour la répartition des sièges du Conseil Communautaire pour la prochaine mandature

10- SDEER : Travaux neufs d'éclairage public "Les Mailleaux/La Grand'Porte"

11- Examen du bilan et compte de résultat 2018 des logements locatifs sociaux (ancien presbytère) fournis par la SEMIS.

12- Examen du bilan et compte de résultat 2018 des logements locatifs sociaux (Lotissement les Grands Champs) fournis par la SEMIS.

13- Subvention exceptionnelle allouée au Foyer Rural pour le Comité de Jumelage.

14- Échange COMMUNE/GUERBETTE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2019

ORDRE DU JOUR :

- Investissement opération 236 "Travaux de Bâtiments" : décision modificative

- Demande de subvention du CCAS de la Commune

- Aménagement du Chemin des Bacheliers : signature de la convention avec le Syndicat de la Voirie

- Eau 17 : rapports annuels relatifs au prix et à la qualité du service public de l'eau potable 2018 et à l'assainissement individuel.

- Participation financière de la commune à la journée de la mobilité.

- Questions diverses : Recensement de la population 2020

État civil



Naissances

Bussac-Info est heureux de saluer la venue de :

- Louka COMBAUD né le 15 janvier 2019 fils de Mickaël COMBAUD et Nadine TEISSEIRE
- Célio ARNAUD né le 15 mars 2019 fils de Aurélien ARNAUD et Pauline GAUDIN
- Nathan LEMIERE né le 25 mars 2019 fils de Simon LEMIERE et Fanny GOSSET
- Lucas FAVEAU né le 26 juillet 2019 fils de Antoine FAVEAU et Amandine GELICUS
- Ronan BELAIR CORRE né le 15 août 2019 fils de Jacky BELAIR et Émeline CORRE



Mariages

Bussac-info présente ses sincères félicitations pour le mariage de :

- Arnaud ODON et Sabrina COUPRIE le 24 Août 2019
- Meless ADOU et Laura BERNUCCI le 14 septembre 2019



Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- Marcelle VION née BRUNETEAU décédée le 26 janvier 2019
- Yves POUPONNOT décédé le 11 février 2019
- Lucie TRICARD épouse TESSIER décédée le 22 mars 2019
- Davy LEMA décédé le 11 avril 2019
- Henri DANIAU décédé le 11 mai 2019
- Michel DEBERT décédé le 25 août 2019
- Madeleine MONGET née BERGER décédée le 20 septembre 2019

Recensement

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



QUI ?

Tous les français filles-garçons de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) et pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

2 possibilités s'offrent à vous :

• Par internet :

- 1/ Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2/ Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune
- 3/ Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
- 4/ allez dans la rubrique « papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national » ou dans la zone « rechercher », taper « recensement ».
- 5/ suivez les instructions

• A la mairie de votre domicile :

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Vie Paroissiale

Une année en paroisse



Sur la paroisse de Saintes Rive Droite, l'année pastorale 2018 - 2019 a été riche en événements. Placée sous le signe de la rencontre, elle a été vécue dans un esprit d'ouverture les uns aux autres. A travers les célébrations et les temps forts, les paroissiennes et paroissiens étaient dans la démarche de donner à leurs milieux de vie la joie de l'évangile, la Bonne Nouvelle de Jésus que l'on peut résumer à cette parole : « A ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » (Jn 13, 35). Un amour qui n'est pas centré sur soi. Un amour qui consiste à bien vivre avec les autres dans la beauté de notre humanité. En effet, devenir humain, par la façon aimable de mener sa propre vie et d'entrer en relation avec autrui, est une demande forte du message de Jésus. Face à ce message, les pratiques religieuses sont un chemin, une mise en route dans la communion à Dieu qui ouvre sur la communion avec le prochain.

Durant cette année, des rencontres au niveau des églises mais aussi dans les rues des communes ont été des occasions pour vivre cette fraternité universelle. Des rencontres pour ouvrir de nouveaux espaces d'écoute et d'action commune en faveur de la paix et de la dignité humaine.

Curé de la paroisse, j'ai été très heureux de vivre cette année dans les expériences enrichissantes des rencontres. Le temps a été certes court. Mais il était plein, intense, de vérité et de force d'Amour. Je témoigne, avec joie, que j'ai reçu un bon accueil de la part de tous, fidèles chrétiens et personnes d'autres convictions religieuses et humaines. Il me semble qu'au delà des différences culturelles, sociales et spirituelles, il y a un fond commun d'humanité qui nous rassemble dans la maison commune du monde. Un monde à bâtir. Un monde à aimer. Un monde à ouvrir à l'espérance.

Je rentre au Burkina-Faso, en Afrique de l'Ouest, pour une nouvelle mission au service de l'éducation dans un établissement scolaire (collège et lycée). Ils sont très nombreux les jeunes dans les salles de classes. Ils ont soif d'apprendre, cette connaissance qui permet d'avoir l'esprit et les moyens justes de vivre dignement.

J'ai bien aimé venir à Bussac pour les messes dans cette belle église et les visites dans les familles. Amies et amis de Bussac, je vous porte dans mes prières et dans ma communion fraternelle.

Père Alfred Diban KI

La beauté du don

Le Bon Samaritain rencontre l'homme blessé
Sur le chemin de sa vie, pressé, il s'est arrêté
Il a écrit dans ses souffrances la force du don

Au bord de la route, il se penche par humilité
Pour passer les frontières de la non-humanité
En débarrant la porte de la mondialité du don

Aux sanglots de l'innomé, le cri de son cœur
S'élève contre les horribilités des sans-cœurs
Panser les plaies, en pensant la beauté du don

Le Bon Samaritain s'offre joyeux à la victime
L'hospitalité de sa monture scelle l'ouverture
Pour une alliance conduite dans la joie du don

La relation pénètre l'enveloppe pour le noyau
Atteint dans son centre de vie contre tombeau
Centre de bonté institué par la gratuité du don

Ses gestes divers ne sont pas des actes furtifs
Ouvreur de chemins hardis par choix décisifs
Il fixe des points d'Eternité en produit du don

Alfred Diban KI



La photo retenue pour ce Bussac Info représente un des temps forts de la célébration du 15 Août 2019, fête de l'Assomption. En effet, cette année, le Père Maxime FELIHO a souhaité fêter avec nous, dans notre église, les 7 ans de son ordination et, hélas...son départ, puisqu'il vient d'être nommé par l'Evêque pour une nouvelle mission à Pont l'abbé d'Arnoult. La célébration a donc débuté par une procession (notre photo), suivie des Vêpres, puis de la messe, à l'issue de laquelle les participants se sont réunis autour d'un pot de l'amitié. Enfin, un pique-nique a clos cette belle rencontre.

Le Père Alfred Diban KI a, lui, été rappelé pour une nouvelle mission au Burkina Faso. Son successeur est attendu pour ce début de Septembre.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure de porter à votre connaissance les horaires et lieux des célébrations. Pour cela vous pourrez soit consulter: les affichages aux portes de nos églises, soit le site de la paroisse <https://www.catholiques17.fr> ou téléphoner au presbytère numéro 05.46.92.07.21.

C'est la rentrée!! les inscriptions au catéchisme ont eu lieu le samedi 14 septembre de 9h30 à 12h en l'église de l'Abbaye aux Dames ou à Saint Palais. Après cette date, il sera toujours possible de s'inscrire en s'adressant à Mme Drieu La Rochelle Fabienne au numéro 05.46.92.07.21 .

En ce qui concerne les Tables ouvertes paroissiales -TOP-, ou le Service Evangélique des malades -SEM-, vous êtes priés de vous renseigner auprès du presbytère. Enfin, nous vous rappelons le numéro de l'aumônerie de l'hôpital 05.46.95.14.35.

Nous vous souhaitons une heureuse fin d'année.

JC

Infos locales

Elections Municipales et mise en place du Répertoire Electoral Unique

Pour voter aux élections municipales, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la Commune. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous certaines conditions. Pour les autres et notamment les nouveaux arrivants, vous devez vous inscrire soit en mairie soit sur le site service-public.fr

A compter du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du REU (Répertoire Electoral Unique), la date limite de dépôt d'une demande d'inscription sur la liste électorale fixée au 31 décembre est supprimée. **Toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin (soit jusqu'au 7 février 2020 pour les élections municipales du 15 mars 2020)**

Des questions concernant votre carte électorale?

Certains administrés appellent le secrétariat de mairie pour signaler que leur carte n'est pas signée par le maire et n'a pas le cachet de la mairie. Aucune anomalie à ce sujet, ce sont des options facultatives.

Vous constatez une modification à apporter à votre état civil?

Vous souhaitez vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale?

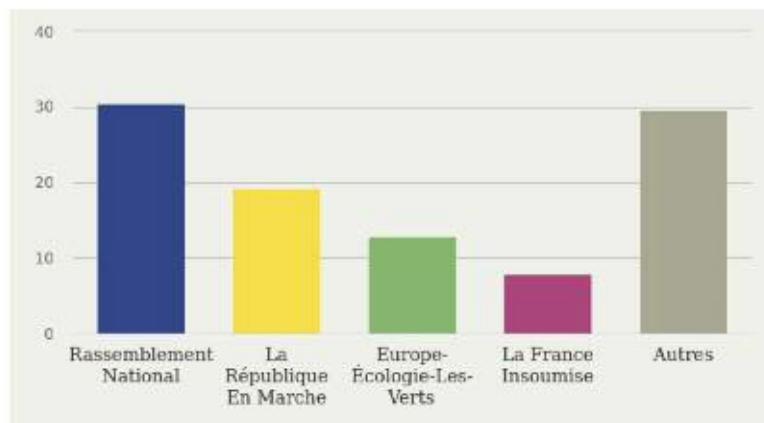
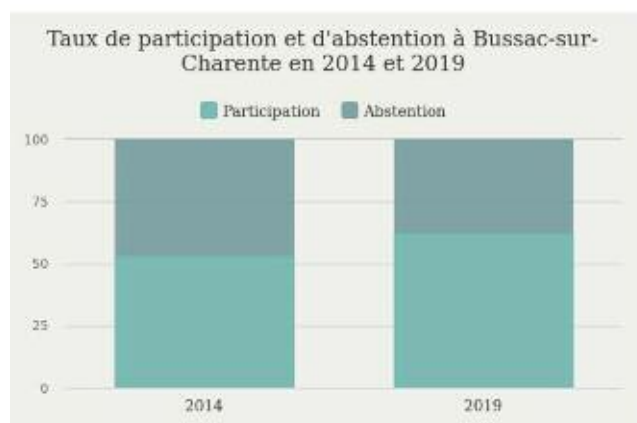
Vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur?

Toutes les réponses à vos questions se trouvent sur ce site :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Carte-electorale-que-faut-il-savoir>

Résultat des élections européennes du 26 mai 2019 à Bussac

Inscrits	991	Suffrages exprimés	579
Votants	615	Blancs	23
Participation	62,06 %	Nuls	13



Opération tranquillité vacances

Message de la brigade territoriale autonome de la gendarmerie nationale de Saintes :



« Depuis quelques mois, comme d'autres régions de France, nous sommes touchés par des cambriolages sur la circonscription. Nous avons pu constater que certaines victimes étaient absentes de chez elles sur plusieurs jours (congés), et qu'elles n'avaient pas signalé leur absence à nos services, dans le cadre de l'opération "tranquillité vacances". »

Lorsque vous partez plusieurs jours consécutifs nous vous engageons à compléter cet imprimé disponible en mairie et à le retourner à la brigade de gendarmerie de Saintes. Vous pourrez alors bénéficier d'une surveillance de votre domicile, en votre absence.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS		Numéro de téléphone mobile :	
Nom* :	Prénom* :		
Nô(e)le* :	à* :	e-mail :	
VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*			
Du : (JJMMAAAA) au		(JJMMAAAA)	
VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER)			
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) :			
Code postal* :		Ville* :	
INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE			
Type de résidence* :			
Maison		Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :	
Degré de d'accès à l'immeuble* :		Bâlement :	
Étage :		Numéro de porte ou autre précision ville :	
Existence d'un dispositif d'alarme*			
Non		Oui. Dans ce cas, précisez lequel :	
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE			
Nom* :		Prénom* :	
Code postal* :		Ville* :	
Numéro de téléphone portable* (un numéro à préciser au minimum)		Téléphone fixe* :	
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?* Oui Non			
RENSEIGNEMENTS UTILES			
Votre lieu de vacances : code postal :		Ville :	
Êtes-vous joignable pendant votre absence :			
Non		Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :	
Ou à cette adresse électronique :			
Autre renseignement : (à préciser ci-dessous)			

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

* Afin de la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

Mec 4/09 - n°1 2016

ZÉRO PHYTO pour l'eau

PRÉSERVONS LA QUALITÉ DE L'EAU & DES MILIEUX AQUATIQUES

RESPECTEZ LES ZONES DE NON TRAITEMENT

Tout traitement phytosanitaire est interdit sur



1 Le réseau hydrographique

Sources, cours d'eau et tous points d'eau tels que plans d'eau, fossés, canaux, mares (d'abreuvement, de tonnes...), puits...



2 Les ouvrages de gestion des eaux pluviales

Bouches d'égoût, grilles avaloirs, caniveaux...



3 La Zone de Non Traitement qui borde chaque point d'eau

Cette ZNT est définie pour chaque produit phytosanitaire par son Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) et précisée sur les étiquettes des produits. Elle est de 5 mètres minimum et peut dépasser les 100 mètres.

ATTENTION : Tout utilisateur professionnel ou distributeur de produits phytopharmaceutiques doit posséder un certificat d'aptitude Certiphyto.

INTERDICTIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2017

L'utilisation des produits phytosanitaires chimiques est interdite sur la quasi-totalité des espaces publics.

Depuis le 1^{er} janvier 2019

La vente, l'usage et la détention de produits phytosanitaires de synthèse sont interdits pour les particuliers.

DES ALTERNATIVES EXISTENT !

Privilégiez la gestion écologique, les produits non chimiques, les techniques et les matériels mécaniques ou thermiques.



Protection contre les pollutions par les produits phytosanitaires

Pour protéger la santé et la qualité de l'eau, l'épandage de produits phytosanitaires est dans certains lieux interdit, limité, ou à effectuer sous mesures de protection.

Ces produits peuvent, en fonction des conditions d'utilisation et des caractéristiques du milieu, présenter des risques pour l'utilisateur, le consommateur, l'environnement et les milieux.

SOYEZ INFORMÉ ET CONSEILLÉ
auprès de votre revendeur ou sur les plateformes internet dédiées
jardiniers amateurs : www.jardiner-outremer.fr
agriculteurs : www.ecophytopic.fr
professionnels des jardins et espaces verts : www.ecophyto-pro.fr

INFOS LOCALES

La Mutuelle communale

De nombreux administrés ont adhéré à la mutuelle communale mise en place il y a un an.

Un conseiller Mutualia assure de nouvelles permanences en mairie pour tous les administrés qui souhaitent obtenir des informations et comparer les prestations et tarifs avec leur mutuelle actuelle.

Nous vous rappelons que ces informations figurent également sur le site internet de la commune et sont disponibles en mairie.

Par ailleurs des rendez-vous sont possibles en mairie ou à domicile avec le conseiller : Alexandre Yacoub au 06 23 42 46 55

Complémentaire santé & prévoyance
Pour les particuliers, professionnels & entreprises, associations & collectivités

Mutualia
Entre nous, c'est humain

Mutuelle des Territoires
Les permanences à BUSSAC-SUR-CHARENTE

Des valeurs mutualistes appliquées à un engagement social et solidaire, au service des besoins des territoires et de leurs habitants

Les lundis
9 sept./ 14 oct./ 9 déc.
de 9h30 à 12h00
à la Mairie

MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ
La complémentaire santé de votre commune

MUTUALIA SANTÉ DES TERRITOIRES

Mutualia porte un projet social et solidaire au sein de votre commune. Retraités, indépendants, agents et inactifs, nous vous proposons de bénéficier d'une couverture santé répondant à vos besoins, à des tarifs privilégiés & sans condition.

Pour toute information, n'hésitez pas à prendre contact avec votre équipe Mutualia au 05 46 90 07 07

www.mutualia.fr

Nouvelle offre à l'épicerie du village

Aline et Paul débutent leur offre de « snacking » en proposant à leurs clients 2 formules le midi de 12h à 14h du lundi au vendredi :

- croque monsieur + salade à 3,90 €
- croque-monsieur + salade + boisson à 6,90 €



Le 22 novembre,
prévoyez votre soirée Beaujolais
avec assiettes de charcuteries et fromages !

Rappel des horaires d'ouverture de VIVAL :

Du lundi au vendredi : de 7h30 à 19h30
Le samedi matin de 7h30 à 12h.

1^{er} anniversaire pour le site internet de la commune !

Il y a maintenant 1 an que notre site a vu le jour après plusieurs mois de travail de préparation. Les élus de la commission communication qui confectionnent le Bussac Info, se sont chargés d'en imaginer et compiler le contenu, particulièrement dense.

Laurence Besson, Jean-Luc Marchais et Françoise Durand ont notamment suivi une petite formation du webmaster initial afin d'être autonomes dans la gestion du quotidien du site, et ainsi le faire « vivre » en l'actualisant très régulièrement, notamment des infos liées à l'actualité et à l'agenda des manifestations communales.

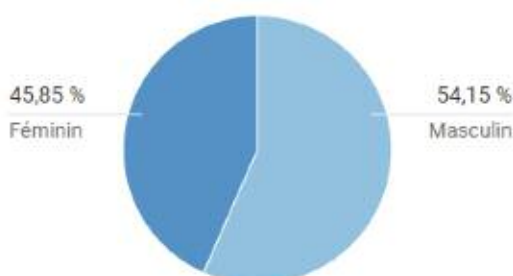
Nous engageons les professionnels ou responsables associatifs dont les activités figurent sur le site, à vérifier si les informations mises en ligne sont toujours d'actualité et nous signaler toute modification ou complément d'information à ajouter.

Nous sommes heureux de constater que le site est très régulièrement visité pour y chercher une info... Chaque Bussacais qui le souhaite peut fournir son adresse mail en mairie, et lorsqu'il y aura une nouvelle actualité un mail lui sera adressé pour le prévenir. Si ce n'est déjà fait, contactez la mairie pour vous inscrire ! une simple autorisation par mail sur la page contact du site suffit!

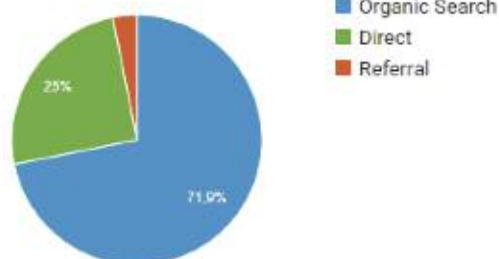
Toutes les suggestions sont les bienvenues afin d'améliorer le contenu et la visite... merci à tous !

Sexe

100 % du nombre total de session



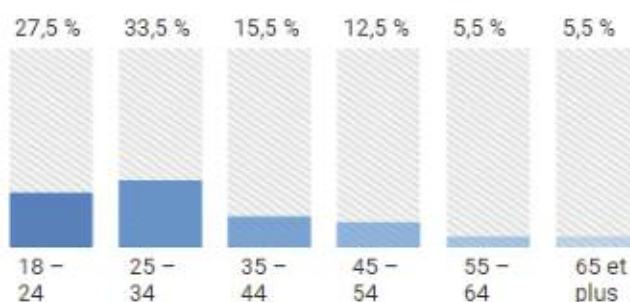
Principaux canaux



Ci dessous quelques statistiques de fréquentation du site :

Âge

100 % du nombre total de sessions



Où vos utilisateurs se trouvent-ils ?

Sessions par pays



Utilisateurs

544

↑19,6%

621

↑13,3%

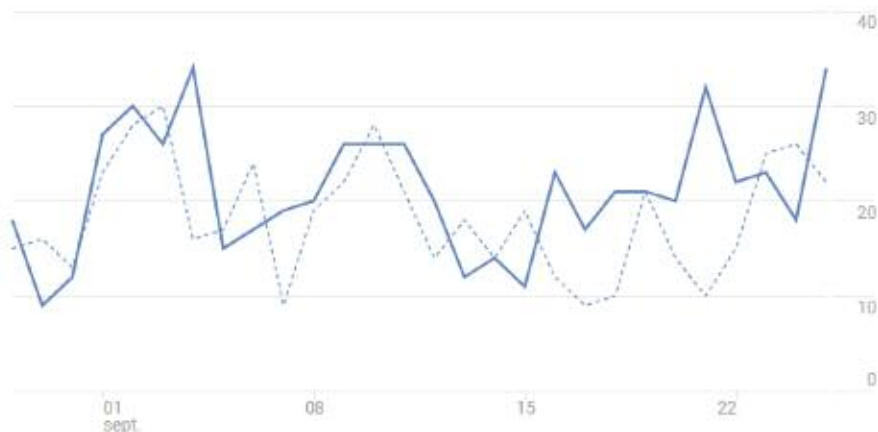
57,49 %

↑4,0%

Durée de la session

1 min 32 s

↓20,0%



28 derniers jours ▾

AUDIENCE (VUE D'ENSEMBLE) >

28 derniers jours ▾

VUE D'ENSEMBLE - ... >

INFO CDA...

Où trouver les sacs bordeaux de 50 litres pour un surplus de déchets ménagers ?

A la mairie ou dans les déchetteries de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Munissez-vous d'une facture de vos déchets ou bien du numéro de compte usager (sur votre facture de redevance).

Ces sacs vous permettent de présenter un surplus de déchets ménagers à côté de votre bac du 15 juin au 15 septembre lors de la collecte, ou dans les déchetteries tout au long de l'année.



Macarons pour accéder aux déchèteries.

Depuis le 1^{er} avril 2019, les déchèteries sont exclusivement réservées aux habitants ayant apposé sur leur pare-brise un macaron fourni par la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Pour obtenir un macaron supplémentaire, sur un second véhicule (ou bien lors du changement de celui-ci), demandez-le à l'Ecosite, 1 impasse des Perches à Saintes muni de votre dernière facture de redevance et de la carte grise dudit véhicule.



Rézo pouce



A partir du 16 septembre 2019, la Communauté d'Agglomération déploie le réseau d'auto-stop organisé " Rézo Pouce".

Ce service est proposé dans les communes où les élus ont manifesté leur volonté de participer à l'expérience, en désignant des référents "transport".

Bussac s'engage dans ce dispositif, avec comme référents Laurence Besson et Jean-Luc Marchais.

Ce système de covoiturage permet aux usagers (dès 16 ans) de se déplacer gratuitement sur des courtes distances et en toute sécurité pour faciliter la mobilité tout en préservant l'environnement et désenclaver les zones rurales.


Que vous soyez auto-stoppeur ou conducteur, inscrivez-vous sur la plateforme dédiée.

Comment ça marche ?

1/ Inscrivez-vous sur le site www.rezopouce.fr de chez vous ou bien par un rendez-vous en mairie où il sera possible de trouver une assistance auprès des secrétaires

Il faudra fournir une pièce d'identité et signer la chartre de bonne conduite. Il est possible de s'inscrire en tant que conducteur ou passager ou les deux.

2/ Vous recevrez par courrier à votre domicile, votre carte de membre et l'autocollant si vous êtes conducteur.

3/ A partir du 16/09, muni de votre fiche destination*, vous pourrez attendre aux arrêts de bus déjà existants signalés par ce logo  dans le sens Bussac – Saintes : Choisy - La Grande Porte - Le Pontreau - L'école - La Croix ;



dans le sens Saintes- Bussac : L'école.

Ces arrêts sont référencés sur le site rezo-pouce et aussi sur le site de la commune.

*La fiche destination est à imprimer à partir du site www.rezopouce.fr en cliquant sur « ma fiche destination » ou bien à partir de son espace personnel.

L'application « Rézo pouce » (à télécharger sur votre téléphone portable) vous indiquera si des véhicules ou des auto-stoppeurs sont sur votre trajet selon que vous êtes conducteurs ou passagers.

Le conseil de développement présente ses premières contributions

Créé en 2018, le conseil de développement rassemble des bénévoles issus de la société civile, chargés de porter un regard citoyen sur les politiques de l'agglomération. Il a présenté ses premières réflexions aux élus le 27 juin dernier.

Le conseil de développement avait été chargé par l'exécutif communautaire d'une réflexion sur trois questions différentes : la mise en tourisme de la Flow Vélo, la mobilité alternative dans les territoires ruraux et la mobilisation des habitants autour des projets d'énergie renouvelable. Les deux premières contributions ont été présentées en conseil communautaire en juin.



Sur la Flow Vélo, les bénévoles se sont posé la question suivante : « comment associer les acteurs publics et privés à la mise en tourisme de la Flow Vélo et contribuer au développement du territoire ? ». Reliant l'île d'Aix à la Dordogne, la Flow Vélo parcourt l'agglomération sur 36 km le long de la Charente et traverse 13 communes. Le point de départ des travaux du conseil de développement a donc été de comprendre les besoins et attentes des cyclotouristes, de la préparation de leur circuit jusqu'à sa réalisation. Les bénévoles soulignent ainsi l'importance de la qualité de l'infrastructure pour séduire les voyageurs et sécuriser leurs parcours. Ils insistent aussi sur la nécessité de communiquer fortement sur cette véloroute voie verte, qualifiée « d'inspirante » par ses initiateurs. Vitrine d'un tourisme vert et plus authentique, la Flow Vélo doit selon eux se construire dans le temps pour, d'une part, montrer toutes les richesses patrimoniales et naturelles de l'agglomération et, d'autre part, irriguer les axes secondaires et les autres pôles de vie, comme la vallée du Coran.



La deuxième contribution porte sur la question suivante : « Comment accompagner les nouvelles pratiques de mobilité dans les secteurs ruraux de l'agglomération ? ». Après un temps de diagnostic et de repérage des enjeux prioritaires, le rapport de la commission formule 17 propositions, autour du renforcement de l'information sur les services existants, du covoiturage, du vélo ou de la multimodalité. L'idée principale de la contribution réside dans la nécessité de développer une mobilité basée sur le partage et la solidarité car on ne peut déployer des

bus sur toutes les parties du territoire. Mais pour réussir, cette mobilité solidaire doit s'accompagner d'une communication large et globale, permettant de connaître l'ensemble de l'offre et être relayée à l'échelle des communes et quartiers par des outils et des personnes dédiés.

Les deux contributions sont consultables sur www.agglo-saintes.fr

Une Bussacaise à l'honneur...

Liliane Fouquet, cuisinière du restaurant scolaire depuis 1988 a quitté ses fonctions en juin dernier pour prendre une retraite bien méritée à 63 ans!

A ses débuts Liliane ne travaillait que 2 jours par semaine en alternance avec Mme Boudaud. A l'époque il n'y avait que 3 classes à Bussac, avec 1 seul service pour une soixantaine de repas à préparer. La directrice d'alors, Janine Coste, (que beaucoup de Bussacais connaissent bien) avait la responsabilité de la gestion et des commandes de la « cantine » avec la mairie. Il faut croire que la cuisine était bonne car aujourd'hui encore, Janine, belle octogénaire, participe aux cours de gym à Bussac (après les avoir animés).

Liliane a très vite eu de l'aide avec Corinne Gelicus à la plonge suivie ensuite de Sylvie Allamargot venue donner un coup de main au service, car le nombre d'enfants à nourrir n'a cessé d'augmenter avec 4 classes aujourd'hui et plus d'une centaine de repas répartie sur 2 services.

Au cours de ces années la cantine est devenue le restaurant scolaire. La cuisine a été remise aux normes et le nombre d'enfants augmentant, le restaurant a été aménagé avec la pose de panneaux anti bruit sur les murs.

Liliane a traversé ses années en sachant toujours s'adapter à chaque nouveauté, à chaque nouveau directeur d'école, et même à son changement d'employeur car depuis 2012, le restaurant scolaire ne dépend plus de la mairie mais de la CDA. Partout Liliane a fait l'unanimité par son savoir faire, son sérieux et son sourire. Nombreux sont les instituteurs remplaçants qui se battaient pour venir faire les remplacements à Bussac, juste pour les repas servis à la cantine !!!

Liliane est arrivée à Bussac en 1980, a eu 2 garçons âgés aujourd'hui de 36 et 41 ans et est devenue grand-mère avec une petite fille de 6 ans. Son mari Roger, retraité cheminot, partage avec elle sa passion du vélo ; ensemble ils font du « vélo sacoché » en prenant le train avec leurs 2 roues pour aller sillonner des coins de France différents en s'arrêtant chez l'habitant.

Depuis plus de 30 ans ils font également partie tous les 2 du bureau du Nautique club de ski nautique de Taillebourg. Roger donne des cours et Liliane gère l'accueil et la logistique.

C'est donc une retraitée bien active qui va maintenant profiter de son temps libre et de sa famille pleinement. La municipalité la remercie encore pour toutes ces années passées au service de la commune qui lui a toujours accordé toute sa confiance. Nous lui souhaitons de belles années à venir remplies de beaucoup de coups de pédales !



Dernière journée pour Liliane qui a convié ses collègues à un pot de départ...

Cérémonie du 8 mai

Le mercredi 8 mai la cérémonie marquant le soixante quatorzième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie s'est tenue à Bussac sur Charente.

Sous une pluie battante, les Bussacais se sont retrouvés autour du monument aux morts, accompagnés par les musiciens de l'ADMS.

Après le dépôt de gerbe, Madame Guérif a procédé à la lecture du texte écrit conjointement par les associations de Mémoire et Fédérations d'anciens déportés pour la **journée nationale des victimes et héros de la déportation** du 28 avril 2019 (La Fédération des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis, l'Union Nationale des Associations des Déportés, Internés de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDIR).

Jean-Luc Marchais, Maire-adjoint, a ensuite lu le texte de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées qui se concluait de la manière suivante :

« Aujourd'hui, nous nous souvenons des déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi, rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-la ! »

C'était la première cérémonie officielle qui se tenait au nouvel emplacement du monument aux morts depuis son inauguration le 11 novembre dernier. Ce baptême aura été fort arrosé.

Le conseil municipal renouvelle ses remerciements aux musiciens de l'ADMS pour leur fidélité. Parmi eux, la présence de très jeunes montre que la relève est assurée.

Jean Daniaud nous a fait le plaisir de nous accompagner une nouvelle fois, même s'il ne souhaite plus procéder à l'appel des morts. C'est Charlotte Meyze qui l'a suppléé.



Entretien du cimetière

La commune prend le plus grand soin à entretenir les parties communes (allées et murs) du cimetière sans produit phytosanitaire. Chacun de vous doit s'occuper de la sépulture de ses proches mais un certain nombre de tombes n'est plus entretenu.

La commune ne peut pas intervenir sur ces parties privées et envisage d'engager des procédures de reprise de concessions dès lors que personne n'aura fait part de son titre de propriété en mairie.

Si vous connaissez des personnes qui ne viennent plus entretenir leurs sépultures, nous vous remercions de leur demander de contacter le secrétariat de la mairie afin qu'une solution soit trouvée

Ça s'est passé à Bussac...

Gros succès pour la réunion sur le piégeage des frelons asiatiques !



Environ 80 Bussacais se sont déplacés à la salle municipale le lundi soir 11 février pour venir s'informer sur ce fléau et ce danger que représente le frelon asiatique. Monsieur Renard, de façon simple, imagée et professionnelle, a su intéresser et sensibiliser toute l'assemblée en expliquant les habitudes du frelon asiatique et le danger qu'il représente pour l'homme et les abeilles.

Devant le succès rencontré, les 50 pièges commandés et offerts par la mairie n'ont pas été suffisants pour répondre à la demande. Une nouvelle commande de 50 autres pièges a donc dû être effectuée rapidement pour les volontaires au piégeage, car la période propice démarrait en mars.

La municipalité remercie Monsieur Renard et tous les Bussacais présents de leur implication.

Monsieur Renard a fait le bilan de ce piégeage dont vous trouverez ci-après tout le détail. Il peut, ainsi que les Bussacais qui y ont participé, être fier du résultat !



Association l'Abeille Saintongeaise

Bilan du piégeage des reines de frelons asiatiques sur notre commune au cours du printemps 2019



97 pièges cloches ont été distribués par la commune aux habitants qui se sont portés volontaires.



Grâce aux 66 personnes qui ont donné leurs résultats **1959 reines de frelons asiatiques ont été piégées** ce qui représente en moyenne 30 reines par piège au cours de cette période. Selon les endroits les prises vont de 0 à plus de 70 reines avec un record établi aux Mailleaux avec 78 reines au tapis.

Si on extrapole aux 97 pièges mis à disposition, ce sont près de 3000 reines qui n'ont pas pu établir une nouvelle colonie dans l'environnement de la commune.

Cette campagne de piégeage est donc un énorme succès et on peut féliciter les membres du conseil municipal qui ont largement contribué à la mise en place de cette opération et remercier chaque piégeur pour sa participation active à la réussite de cette action.

Les conséquences de cette campagne de piégeage se font déjà sentir. En cette fin de mois d'août on voit beaucoup moins de frelons asiatiques que d'habitude sur les fruits dans les vergers (prunes, pêches, pommes etc...) et très peu d'individus devant les ruches.

Malgré tout, il ne faut pas crier victoire trop tôt. Toutes les reines fondatrices n'ont pas été prises. Ce combat ne peut être efficace que sur la durée. Nous n'avons aujourd'hui que cette arme qui montre toute son efficacité pour protéger nos abeilles et éviter les accidents de piqûres parfois dramatiques. Il faudra donc remettre en place les pièges pour compléter le travail. A partir du mois de septembre et jusqu'à la fin du mois de novembre les prises seront des ouvrières et les premières reines fondatrices pour 2020. Et bien entendu dès le début du mois de mars 2020 recommencer cette même opération.

Quelques nids primaires ont été détruits au début de l'été dans les granges et sous les auvents. Si vous découvrez un nid en cours de construction ou déjà bien installé, signalez-le à la mairie.

En Charente Maritime d'autres communes ont organisé cette même campagne de piégeage et pour l'année prochaine des communautés de communes vont également la mettre en place.

Des chercheurs issus de l'université de Poitiers travaillent activement à la production d'une molécule spécifique qui n'attire que le frelon asiatique. Espérons que nous aurons bientôt un moyen d'attirer de façon plus sélective ce nuisible et d'en limiter l'impact.

Rappel : 1 seule reine qui réussit à installer un nid, c'est 7 à 8000 insectes qui peuvent naître. Les connaissances actuelles sur son mode de vie et son expansion ne donnent pas d'espoir pour une éradication de cette espèce qui n'a pas de prédateur. Seule une action humaine la plus sélective possible peut en limiter la nocivité.

Jean-Louis Renard, président de l'association.

Lutte contre les termites.

Le 15 mai, une réunion publique a permis de présenter à la population le dispositif élaboré par la Municipalité pour engager une action groupée de détection et de traitement des termites sur la commune.

Après consultation de 3 entreprises, c'est la proposition de l'entreprise Sublimm, basée à Pisany, qui a été retenue.

Pour aider les propriétaires qui le souhaitent à se prémunir contre les termites, la commune a négocié une proposition commerciale qui permet d'offrir des tarifs très intéressants pour la mise en place et la maintenance du dispositif.

La commune a adhéré à ce dispositif pour un de ses bâtiments.

30 contrats ont été établis entre des particuliers et l'entreprise Sublimm, ce qui a permis d'obtenir le tarif le plus avantageux qui avait été négocié dans cette offre groupée.

Les premières installations seront réalisées à l'automne.



Lutte contre les chenilles processionnaires du pin.

Une lutte par traitement terrestre contre les chenilles processionnaires du pin sera organisée en septembre et octobre 2019 par la FDGDON 17 (*Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Charente-Maritime*) association à laquelle la commune de Bussac est adhérente.

Cette association propose des interventions par pulvérisation à partir du sol, sur des pins *d'une hauteur inférieure à 10 mètres*, chez les particuliers. Cette proposition a été faite à tous les habitants de la commune à travers un flash info en juin.

La commune fera traiter les pins situés dans le secteur du jardin des Eperches par ce procédé.



Semaine européenne de la mobilité du 16 au 21 septembre :

A cette occasion, la communauté d'agglomération a proposé des stands et des animations à Saintes et à Bussac:

A la salle municipale, tout au long du samedi, ont eu lieu :

- des baptêmes de co-pilote à bord de voitures de rallye
- des tests de conduite écologique et économique sur un simulateur proposés par l'école de conduite ECF.
- des ateliers de prévention routière avec un simulateur de tonneau et de collision frontale
- deux séances de codes de la route encadrées par un gradé du peloton motorisé de la gendarmerie nationale pour tester ou réactualiser ses connaissances.

- SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ -



BOUGEZ AUTREMENT !
- STANDS ET ANIMATIONS POUR TOUS -

Samedi 21 septembre 2019
Saintes > jardin public et skate parc > de 10h à 18h
Bussac-sur-Charente > salle municipale > de 14h à 18h

Bus et Allo-Bus gratuits dans le cadre de la journée du transport public
Infos : 05 46 46 53 44



Beaucoup de volontaires attendent leur tour pour un baptême en voiture de rallye !

Ce sont 210 baptêmes auront lieu dans la journée grâce aux 23 pilotes présents.

La voiture tonneau

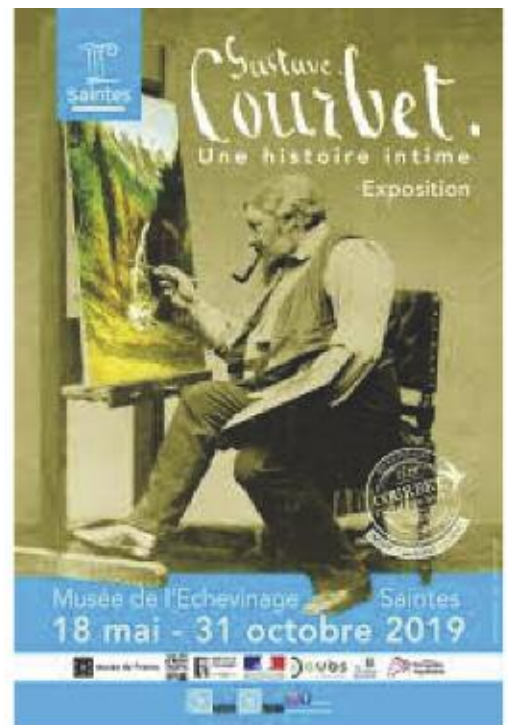


Gustave Courbet en Saintonge

A l'occasion du bicentenaire de sa naissance, le musée de l'Échevinage de Saintes consacre une exposition au peintre Gustave Courbet qui passa plusieurs semaines à Port Berceau. Notre commune entretient encore aujourd'hui un lien particulier avec cet artiste à la personnalité hors du commun. Notre école porte d'ailleurs son nom...

En mai 1862, sous l'impulsion du critique Jules Castagnary, le mécène Étienne Baudry reçoit Gustave Courbet dans son château de Rochemont pour un séjour d'une semaine. Le peintre fait connaissance avec le petit groupe de républicains qui gravite autour de son hôte, se lie d'amitié avec les peintres Auguin et Pradelles et découvre la douceur et le charme de la Saintonge. Très vite, il se met au travail et ne songe plus à partir, explorant tous les genres de la peinture, nus, portraits, compositions florales, natures mortes, animaux, scènes satiriques, marines et paysages.

Il restera en fait 1 an en Saintonge.



À la fin de l'été, le maître s'installe au hameau de Port Berceau dans la commune de Bussac où il retrouve Auguin et Pradelles. Avec eux, il travaille sur le motif et multiplie les études le long des rives ombragées de la Charente, complètement en phase avec une nature où s'associent la lumière du ciel miroitant sur l'eau des rivières et des sources et l'ombre des frondaisons ; il se laisse aller à la douceur des lieux et l'exprime dans certains tableaux comme La Charente au Port Berceau (1), Sous les arbres à Port-Berceau, enfants dansant (2), Grands chênes, bords de l'eau, Port-Berceau (3). Cependant, dans les sous-bois du château de Bussac, il retrouve une expression plus brute avec Sous bois à Port-Berceau (4)

Le 15 janvier 1863, une exposition réunissant des travaux de Courbet, Auguin, Pradelles et Corot est

En août, Corot passe une dizaine de jours à Rochemont ; ensemble, ils pratiquent la peinture de plein air sur divers sites autour de Saintes, Corot stimule la production paysagiste de Courbet et crée une émulation. Dans leur démarche picturale, les deux grands maîtres s'opposent et sont en même temps complémentaires. Corot recherche l'unité et la beauté, tente de capter la légèreté et la lumière, Courbet privilégie l'expression, la sensation brute, il veut reproduire la matière, intercepter l'énergie, la force des éléments.



inaugurée à l'Hôtel de ville de Saintes. Elle accueille également quelques toiles de Fantin-Latour, Français, Bourgeois et le sculpteur Arnold.

L'originalité de cette exposition qui comporte plus de 200 œuvres vient de son caractère expérimental.

Voulu au départ par Étienne Baudry et ses amis pour honorer Courbet et le faire connaître aux Saintais, le projet prend de l'ampleur.



Au final, Courbet expose avec ses complices pour montrer non pas quelques œuvres achevées, mais une grande partie de leur production saintongeaise avec les différentes étapes de la création : pochades, esquisses, études, tableaux en cours d'achèvement et non vernis, puis achevés. Ils offrent ainsi aux Saintais, la visite d'un atelier collectif transposé à l'Hôtel de ville, un espace didactique où le visiteur est invité à partager les secrets de la création, observer la spontanéité et la fraîcheur qui se dégagent d'une esquisse, à faire la comparaison avec une œuvre achevée et à entrer dans le processus créatif.

Le Retour de la Conférence (5), peint en 1863 en Saintonge, fait partie des œuvres les plus célèbres de Gustave Courbet. Refusée tant au Salon officiel qu'au « Salon des refusés », l'œuvre traduit l'anticléricalisme de l'artiste et participe de sa série de tableaux affirmant hautement sa rupture avec le monde artistique académique.



Courbet, autoportrait (6)

Sources

Autour de Courbet en Saintonge

Gaby Scaon et Roger Soubiran, catalogue d'exposition, Saintes, 2007

Gustave Courbet en Saintonge de Roger Bonniot



CCAS ...

**Les assistantes sociales n'assurent plus de permanence à Bussac.
Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous dans les locaux du Conseil
Départemental rue de l'Alma à Saintes.
Pour prendre rendez-vous : 05 46 92 38 38**

Aide aux devoirs

Le CCAS recherche un lycéen ou une lycéenne pour encadrer les collégiens bussacais. S'il trouve un élève de préférence en Terminale (ou en 1^{ère}) prêt à assurer ce service, celui-ci reprendra après les vacances de la Toussaint, comme les années précédentes. Un courrier sera alors adressé aux familles concernées. Tout lycéen intéressé peut demander des précisions complémentaires en mairie.

Repas des aînés



Comme chaque année la journée des aînés aura lieu le 11 Novembre à partir de 12h avec un repas et une animation offerts aux Bussacais de plus de 65 ans. Tout au long de cette journée le service sera assuré, comme d'habitude par les membres du conseil municipal et du CCAS. Les invités auront de nouveau la possibilité d'inviter 1 ou 2 personnes pour un montant de 30 euros.

Les invitations avec coupon réponse, parviendront bientôt dans les boîtes aux lettres des intéressés et devront être retournées en mairie avant le 29 octobre.

Les personnes qui s'inscrivent et qui ne viennent pas sans motif valable, obligent le CCAS à payer quand même leur part. Nous rappelons que sauf cas exceptionnel, le prix du repas sera demandé aux personnes indécates qui ne viendraient pas sans que le CCAS n'ait été prévenu préalablement.

Ces invitations se faisaient jusqu'à présent à partir de la liste électorale. Cette liste étant désormais gérée par l'INSEE, la mairie n'a plus la possibilité de retrouver avec certitude la liste exhaustive des Bussacais de plus de 65 ans. Par conséquent, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous n'avez pas reçu le courrier d'ici la mi-octobre.

Gratuité Bus RPI Bussac/St Vaize



Nous vous rappelons qu'en accord avec le conseil municipal, le CCAS rembourse la carte de bus (42,50 €) à toutes les familles bussacaises qui ont des enfants qui utilisent les services du bus entre St Vaize et Bussac. Une simple demande écrite avec justificatif est à déposer en mairie.

Vous avez peut-être besoin d'aide? N'hésitez pas à faire appel au CCAS de notre commune. Il peut vous aider en cas de difficultés financières ponctuelles (dettes, factures impayées, voyages scolaires, camps de vacances pour enfants etc...) Munissez-vous du montant de vos ressources et de vos charges et prenez rendez-vous en mairie.



Noces de diamant pour Marie-thérèse et Jackie Pouponnot

En cette fin d'après-midi du 20 septembre, Thérèse et Jackie Pouponnot nous reçoivent autour d'une belle table sur laquelle nous attend un succulent gâteau !

Nous les félicitons pour ces 60 années de vie commune et apprenons que Jackie est né, ici, à Bussac, en 1936 dans cette maison du Grand Village..... dans cette pièce même où nous nous trouvons !!!

Quant à Thérèse, elle est née en 1934 très loin d'ici, à Philippeville en Algérie. Leur rencontre pouvait donc sembler improbable...

Mais c'est au cours de son service militaire effectué en Algérie de 1957 à 1959, que Jackie fait connaissance de Marie-Thérèse. Très vite, il lui demande sa main et l'épouse le 4 avril 1959.

Aussitôt, ils viennent habiter à Bussac, dans la maison familiale de Jackie, au Grand Village, jusqu'en 1963. Puis, pour des raisons professionnelles, ils sont contraints de quitter Bussac et partent à Bergerac.

Trois enfants naîtront de leur union en 1965, 1967, et 1971: deux filles et un garçon qui leur donneront la joie de devenir les grands-parents de 6 petites-filles dont l'aînée est maintenant âgée de 22 ans et la plus jeune de 15 ans.

Marie-Thérèse et Jackie sont très proches de leurs enfants qui le leur rendent bien, et même s'ils habitent à Bordeaux, Périgueux et Toulouse, Jackie et Thérèse vont les voir de temps en temps, et eux viennent aussi régulièrement.

En 1995, un an avant la retraite, Jackie avait commencé à restaurer la maison familiale de Bussac, et le 1^{er} août de l'année d'après, libérés de ses obligations professionnelles, ils y emménageaient, y accueillant 15 jours après la maman de Thérèse qui ne pouvait plus rester seule.

Lorsqu'il était en Dordogne, Jackie oeuvrait, entre autre, au service de la croix rouge. Rien d'étonnant donc de leur part, que, dès leur retour à Bussac, ce discret et sympathique couple s'investisse très vite au sein de la paroisse de notre commune.

Marie-Thérèse, avec d'autres, a toujours pris soin de l'entretien de notre église et du fleurissement de celle-ci lors des messes et événements importants.

Jacky lui, a toujours eu à cœur d'accompagner les familles en deuil lors des enterrements, et l'absence d'un prêtre ne l'a jamais empêché d'officier, en utilisant des mots simples et choisis avec toute l'empathie qu'on lui connaît.

Aujourd'hui, l'âge et les problèmes de santé montrant parfois le bout de leur nez, ils ont un peu « levé le pied ».

La générosité et la gentillesse dont ils ont toujours fait preuve à l'égard d'autrui sont reconnues de tous.

Nous leur souhaitons une bonne santé et de continuer à bien profiter de leur famille et des activités qui leur tiennent à cœur !



Noces de Palissandre à la Grand'porte pour Pierrette et Jacky Daunas

Nous étions déjà allés à la rencontre de ce couple pour leurs noces d'or il y a 15 ans (Bussac Infon° 88) puis à nouveau pour leurs noces de diamant il y a 5 ans (Bussac Info n° 118).

Ce jour là je leur avais dit que je reviendrais fêter avec eux leurs 65 ans de mariage, et que ce serait une première!. Jacky me trouvait bien optimiste....et j'aime à dire qu'il avait tort !

Nous nous sommes donc retrouvés autour d'un verre et d'une galette charentaise, avec 2 de leurs enfants, pour trinquer à leurs noces de Palissandre.

Un petit coup d'œil sur internet nous a éclairés sur ce terme qu'aucun d'entre nous ne connaissait : Palissandre est une appellation qui regroupe des essences de bois exotiques qui poussent sous les tropiques. Les palissandres sont des bois très denses et très durs qui résistent à peu près à tout, d'où l'analogie pour témoigner d'une vie commune durable, forte, résistante qui traverse le temps depuis 65 ans.

Des années de mariage ayant résisté aux épreuves du temps, comme du palissandre...

Nous avons ensuite pris de leurs nouvelles, quoi de neuf depuis 5 ans ?

Ils nous ont rassurés : pas d'autres enfants de leur part (nous en avons bien ri en se disant que fort heureusement!!) pas de nouveaux petits enfants non plus, mais par contre 2 arrières petits enfants de 3 et 4 ans ont pointé leur nez dans la famille : Théo et Emma dont ils profitent bien, leurs parents habitant à Bussac et St Vaize !

C'est avec leurs 3 enfants et leurs conjoints, leurs 5 petits enfants (dont 4 en couple) et leurs 2 arrière petits enfants qu'ils ont fêté au restaurant leurs 65 ans de vie commune.

Jacky a toujours la passion des chevaux et ne se contente pas de les suivre à la télé ou dans les journaux. Dès qu'une course a lieu dans notre région, il s'y rend, que ce soit Niort, Les Mathes, Chatelaillon....avec une nette préférence pour les courses en Sulky. Comme il dit si bien lui-même : c'est son dada !

Pierrette, elle, préfère le foot, et suit avec plaisir les matchs avec lui.

Tous deux continuent à faire leur jardin en cultivant et ramassant bien plus de légumes que pour leur consommation personnelle : les enfants sont gâtés ! Ces derniers passent chacun les voir au moins une fois par semaine, à l'heure de l'apéro....et lorsqu'ils ne sont que tous les deux, ils peuvent très bien trinquer sans les enfants ! Un petit verre de vin d'épines n'a jamais fait de mal, surtout lorsque c'est le maître de maison qui le fabrique lui-même !

Nous leur souhaitons de déguster encore beaucoup de verres dans les années qui viennent (mais pas trop à la fois quand même!) car apparemment ce breuvage « fait maison » leur réussit plutôt bien !

Rendez-vous dans 5 ans !





Noces de diamant pour Yvette et Jean Daniaud

Il y a 10 ans, page 32 du numéro 104 de Bussac Info, nous avons publié un article pour les 50 ans de mariage d'Yvette et Jean Daniaud. Nous y parlions de leur rencontre, leur vie de famille, la ferme, l'implication municipale de Jean durant 6 mandats, celle d'Yvette qui s'est occupée de ses 6 petits enfants avec qui Jean prenait plaisir à les aider dans leurs devoirs, réalisant un peu ainsi son rêve de jeunesse de devenir instituteur...

Et si vous allez jeter un coup d'œil sur la photo que nous avons prise en 2009 vous pourrez constater qu'Yvette et Jean n'ont pas changé ! (si vous n'avez pas gardé les journaux papier, vous pouvez retrouver tous les Bussac Info sur le site internet de la commune)

Pour leurs 60 ans de mariage, les enfants leur avaient réservé une belle surprise en réunissant la quasi-totalité de leur descendance et de leurs amis proches avec des témoignages émouvants lus par leurs enfants, petits enfants et même arrière petits enfants. Des éloges bien mérités pour ce couple qui a toujours placé sa famille au premier plan. Le lendemain une ballade à bord du Palissy réunissait les 18 membres de cette jolie famille. Le temps était radieux et la chaleur se ressentait également dans le cœur de chacun...

Depuis le dernier article qui leur avait été consacré, une décennie a passé, mais aujourd'hui à 84 ans pour Jean et 77 pour Yvette, rien ne semble avoir beaucoup changé. Yvette a même ajouté à son palmarès de « nounou » son arrière petit-fils ! Jean aime toujours aller dans ses vignes, passer du temps avec sa fille au bureau, et transmettre toujours et toujours ses connaissances. Chez lui activités cérébrale et physique ont toujours été complémentaires et nécessaires à son équilibre ! Lorsqu'on écoute Jean raconter sa vie et celle de la commune, on ne peut que constater un esprit toujours aussi vif, pas d'hésitation dans la narration, les détails sont précis, les termes choisis. A tel point que ses petits enfants, épatés par leur grand-père, lui ont offert un livre afin qu'il y couche ses mémoires et laisse ainsi une trace de toutes ces années, mêlant la grande histoire aux milliers de petites...

Jean s'est donc pris au jeu et a commencé par l'histoire de chaque lieu-dit de Bussac, son origine, ce qui s'y est passé, y intégrant d'anciennes anecdotes relatées par son propre père, qui les tenait lui-même de son père, le grand-père de Jean, ancien maire de Bussac. Avec cet héritage de la passion des affaires communales, on comprend mieux l'enthousiasme de Jean lorsqu'il raconte toutes ces anecdotes bussacaises !

Nul doute que ce livre sera passionnant et nous espérons bien avoir un jour la chance d'en lire les extraits qui concernent notre commune, et pourquoi pas, avec son autorisation, en publier quelques lignes ?

Nous donnons donc rendez-vous à Yvette et Jean dès que le manuscrit sera terminé !

Ce qui est certain, c'est que nous serons ravis de les retrouver autour d'un bon pinneau pour leurs 65 ans de mariage, avec toute la simplicité et la gentillesse qui les caractérisent !

Ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles



Le projet de maison d'assistantes maternelles (MAM) a été présenté au Maire en mai par trois jeunes femmes très motivées.

L'une était Bussacaise, une autre déjà assistante maternelle agréée....et leur démarche a d'abord été de solliciter les élus afin de savoir si la commune disposait d'un local à louer.

La municipalité leur a fait visiter un logement vacant à rénover, jouxtant l'école, et avec la possibilité de l'agrandir ; ce local leur a plu tout de suite....

Après réflexion, le conseil municipal a accepté de réaliser les travaux nécessaires pour rénover, adapter et rendre accessible ce logement vacant qui pouvait parfaitement convenir.

Les services de la protection maternelle infantile (PMI) qui dépendent du département ont agréé leur association très récemment.

A l'issue de leur formation, vers la mi-décembre, ces dames ouvriront la MAM, offrant ainsi aux parents de jeunes enfants un nouveau service sur la commune, complémentaire de celui que rendent les nourrices agréées.

Afin d'avoir à votre disposition l'offre complète proposée sur notre commune, vous trouverez ci-après la liste des assistantes maternelles agréées qui sera donc complétée par une Maison d'Assistantes Maternelles dans le courant du mois de décembre.

Liste des assistantes maternelles agréées demeurant à Bussac sur Charente

<u>BIENAIME</u>	Virginie	15 chemin de l'Espérance	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.16.22.04.98
<u>BONNET</u>	Valérie	6 rue du Renclot	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	06.22.12.00.64
<u>CECCONI</u>	Christelle	41 chemin des Chaumes	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	06.34.17.33.29
<u>CHARDAN</u>	Maria	8 impasse de la Cuelle	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.97.70.38
<u>DUGARCEIN</u>	Sandrine	14 impasse de la Cuelle	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.74.00.19
<u>MOISY</u>	Lydie	10 chemin des Carrières Rochefollet	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.91.78.77
<u>PICOT</u>	Patricia	9 chemin de la Grande Porte	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.93.01.36
<u>PORTES</u>	Christine	44 chemin des Chaumes	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.93.22.81
<u>TESSIER</u>	Claudette	2 chemin de l'Escambouille	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.74.00.04
<u>VALENCON</u>	Frédérique	72 bis route du Val de Charente	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.74.33.88



Située entre la « nounou » et la crèche, la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) est un mode de garde alternatif prisé par les parents. Marie-Cécile, Élisabeth et Alison présentent leur MAM.

Comment l'idée d'une MAM est-elle venue ?

Élisabeth : Avec Alison nous étions en train de réfléchir à notre reconversion professionnelle et c'est de là qu'est né le projet. Nous avons donc recherché une troisième personne pour compléter notre équipe et nous avons fait la connaissance de Marie-Cécile déjà assistante maternelle depuis deux ans.

Marie-Cécile : C'est la patience et la sagesse qui nous ont lié toutes les trois pour bâtir ce projet qui nous tient à cœur. Notre côté créatif et joyeux apporte un côté très positif à cette mam.

Alison : Nous connaissons les avantages et la manière de travailler dans ce mode de garde. La compagnie des pitchoun's permet d'offrir un accueil individualisé et de mettre en avant nos valeurs éducatives comme la motricité libre, l'accompagnement, l'autonomie. C'est pour cela que nous sommes complémentaires.

Comment vous êtes-vous organisées ?

Élisabeth : La mairie a mis en location un logement communal, juste derrière l'école pour accueillir notre MAM. Nous avons des contrats de travail avec les parents employeurs, similaires à une assistante maternelle indépendante. Nous avons suivi une formation par le service de la PMI.

Alison : Concernant la maison, la commune a financé les travaux de rénovation pour que nous puissions travailler dans de bonnes conditions. Nous disposons d'une cuisine séparée, d'un grand espace de vie avec un coin lecture, un autre réservé aux bébés et de la place pour les activités.

Marie-Cécile : C'est un vrai confort pour nous mais aussi pour les enfants qui bénéficient d'une mini-collectivité. Trois chambres ont été aménagées avec des lits adaptés à chaque catégorie d'âge et bien-sûr, des toilettes et une salle de bain équipée. Nous pouvons même profiter du jardin clôturé dès que le temps nous le permet.

Élisabeth : Nous accueillons des bébés de 2 mois et demi à 3 ans, de 7h30 à 18h30. La MAM peut accueillir 12 enfants simultanément.



Nouvelles de l'école

Conseil d'école du 3^è trimestre - RPI des écoles de Bussac sur Charente et de St Vaize :

La version complète du compte rendu du conseil d'école est sur le site de la commune ou disponible à l'école :

1. Rentrée scolaire 2019 – 2020

Effectifs pour la prochaine rentrée

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
20	21	13	22	18	25	17	18	154
Cycle 1 : 54			Cycle 2 : 65			Cycle 3 : 35		

Répartition :

PS-MS	MS-GS	CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
20-6	15-13	22	18-8	17-9	8-18
26	28	22	26	26	26
Bussac		Saint-Vaize		Bussac	

Soit : moyenne de 25,3 enfants par classe

Périscolaire : Bleuette ROBIN assurera la direction des 2 accueils du RPI (1 semaine sur 2)

A Saint Vaize, Aurélie PORTES et Isabelle DREY.

A Bussac, Anaïs LAURENT, Isabelle DREY, Elyna BABINOT

Accueil du mercredi : le centre de Saint Vaize reste ouvert jusqu'en décembre, voire toute l'année selon les effectifs

Cantine : Madame FOUQUET part en retraite. Un changement d'organisation est prévu, les repas seront préparés à la cantine de Fontcouverte et seront livrés à Bussac. Il y aura un recrutement pérenne à l'école.

2. Projets pédagogiques

3. Crédit CDA / Coopérative scolaire

4. Sécurité à l'école et hygiène Incendie : pas d'exercice

PPMS : pas d'exercice

5. Travaux



Infos de l'école...

La rentrée des classes à l'école de BUSSAC et de St Vaize

Notre rentrée, à Bussac, s'est bien passée.

Nous avons 2 classes en maternelle : PS/MS - MS/GS et 2 classes en élémentaire CE2/CM1 - CM1/CM2 pour un effectif de 106 élèves.

M. le directeur, M. Charrier est absent jusqu'aux vacances de la Toussaint, Mme Nosenzo, maîtresse des CE2/CM1 assure son remplacement.

Cette année,

les classes de maternelle auront pour projet de réaliser un rallye-lecture, ainsi que de continuer les activités de jardinage à l'école. D'autres projets seront à venir dans l'année....

En élémentaire, les élèves des 2 classes :

retourneront à la piscine dès le mois de septembre ; iront découvrir le patrimoine bâti de leur village ; profiteront de l'exposition sur Gustave Courbet à Saintes, au musée de l'Echevinage ; participeront à un projet sportif de rencontres avec d'autres écoles ; chanteront dans le cadre d'une chorale, tous les vendredi matin ; travailleront sur la biodiversité de leur environnement proche (CE2/CM1) ; feront du rugby (CM1/CM2)..... et bien d'autres projets encore jalonnent cette nouvelle année scolaire.

Mme Nosenzo



L'école de Saint Vaize accueille 48 enfants pour cette année scolaire 2019 – 2020. Ils sont répartis dans 2 classes : CP :22 élèves et CE1/CE2 :26 élèves dont 18 CE1 et 8 CE2. Virginie GENEAU rejoint cette année l'école de Saint Vaize et a en charge la classe de CE1/CE2. Blandine MOUNIER est toujours l'enseignante de la classe CP et également la directrice de l'école.

Les animatrices de l'accueil périscolaire sont Bleuette (directrice des accueils périscolaires de Bussac et Saint Vaize), Aurélie (matin – midi – soir), Isabelle (matin et soir) en remplacement de Bleuette une semaine sur 2, Céline (le matin) et Martine POTHET est toujours la cantinière de l'école.

Les horaires de l'école pour cette année sont inchangés : lundi – mardi – jeudi – vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Les TAP (activités périscolaires) ont lieu une fois par semaine. Les enseignantes accueillent les enfants deux fois par semaine après la classe pour des activités pédagogiques complémentaires.

Les projets pour cette année scolaire :

natation scolaire d'avril à juin ; projet de classe : « chut je lis : » qui consiste à prendre du temps dans les classes 1 ou 2 fois par semaine pour lire silencieusement un album, une bande dessinée, un documentaire, un roman... (tout le monde lit même les adultes) ; projet autour de la biodiversité locale (CP/ CE1-CE2) ; projet autour du bien-être à l'école et le climat scolaire (CP) ; projet théâtre (CE1-CE2). D'autres projets verront le jour au cours de l'année

Mme Mounier

Jour de rentrée à Bussac

On découvre
la liste des
élèves et la
nouvelle
classe....



Jour de rentrée à St Vaize

Les filles veulent poser
avec leur ancienne et
nouvelle maîtresse !

C'est les retrouvailles
chez les garçons et les
filles :
le 1^{er} jour pas beaucoup de
mixité dans les groupes !!



Petit
retour sur
la fête de
l'école
2019 !





L'accueil périscolaire

CONTACTS

Téléphone Bussac : **06.86.52.97.40**

Téléphone St-Vaize : **05.46.97.06.99**

HORAIRES DES PÉRISCOLAIRES :

	BUSSAC	ST-VAIZE
matin	7H30-9H00	
	Pour raison de sécurité, Les enfants ne seront pas acceptés à l'accueil périscolaire avant 7h30, même si l'équipe d'animation est présente dans les locaux	
soir	16H25-19H	16H30-19H
	Au delà de 19H, un forfait retard sera déclenché, le service éducation de la Communauté d'Agglomération en sera systématiquement informé.	

EQUIPE D'ANIMATION

Directrice périscolaire du RPI : Bleuette ROBIN (*en alternance une semaine sur deux sur chaque structure*)

Animatrices périscolaire Bussac : Sylvie ALLAMARGOT, Anaïs LAURENT, Isabelle DREY (*1 semaine sur deux*), Bleuette ROBIN (*une semaine sur deux*)

Animatrices périscolaire St-Vaize : Aurélie PORTES, Isabelle DREY (*1 semaine sur deux*), Bleuette ROBIN (*une semaine sur deux*)

Animatrice référente du BUS : Bleuette et Anaïs en alternance

Des stagiaires en alternance sont également présents aux périscolaires

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE :

A partir du 7 octobre, pour les primaires, les activités ATP sont de nouveau organisées et encadrées par des Intervenants, en relation avec le projet du périscolaire et en lien avec l'école

Cette année l'équipe d'animation orientera les projets d'animation sur le « **VIVRE ENSEMBLE** », développer un climat de « *bonne humeur et de convivialité* » partager les espaces, supporter les autres, accepter les différences, gérer les relations entre les personnes, et gérer les conflits petits ou grands. Enfin, c'est un moyen de permettre, de compléter des apprentissages sociaux indispensables pour les enfants.

Les enfants pourront donc participer à divers ateliers : jeux extérieurs de coopération, jeux de société, activités manuelles, ... qui seront proposés par l'équipe d'animation. Des coins jeux sont également aménagés : poupées, dinette, construction, jeux de société, dessin, lecture...

LE GOÛTER

Le goûter est servi dès la sortie de classe pour les enfants scolarisés à Bussac et pour ceux scolarisés à St-Vaize, le goûter est organisé dès l'arrivée du bus du RPI.

Le goûter étant facturé dès la présence de l'enfant à l'accueil périscolaire du soir, les enfants qui partent avant emmènent leur goûter.

Les goûters sont établis par la « commission menus » de la CDA, encadrée par une diététicienne.

Les goûters sont préparés par les animatrices.



Mot de la Présidente :

« Mes chers amis, je pars

- Je viens de passer cinq années comme présidente du Foyer Rural, au cours desquelles j'ai fait de mon mieux pour répondre aux souhaits de distraction des quelques 250 adhérents. Mais toute seule je n'aurais rien pu faire. Aussi je veux honorer aujourd'hui ceux qui m'ont aidée dans cette lourde tâche.

Tout d'abord les membres du bureau :

Le vice-président, Jean Paul Lajoie, qui établissait le contact avec la fédération Départementale de St Savinien, et également la nationale. Il a su faire bénéficier le Foyer, d'avantages financiers et administratifs qui seraient certainement passés inaperçus à mes yeux. De plus, il sait nous « recadrer » lorsque l'enthousiasme nous pousse hors des limites sécuritaires ou légales. « Oups. Marche arrière, restons dans les clous ».

- Puis Françoise Jeanneau, secrétaire sans reproche, toujours désolée par mon manque d'attrait pour l'informatique. Elle a accepté de se former aux nouveaux codes, de traduire sur internet tous mes textes et les sujets qu'on lui fournissait, toujours en temps voulu et sans erreurs.

- et que serait une association sans un bon trésorier ? Avec Christian Menaud nous avons été gâtés : pas une facture oubliée, pas un chèque égaré ; et chaque premier lundi du mois, il nous remet à chacun le relevé des comptes au centimes près. Grâce à cela, nous avons pu satisfaire les demandes en matériel de chaque activité.

- Je dois ajouter celui qui, avec le titre de trésorier- adjoint, Jean Claude Rangear, s'est montré un économiste régisseur de premier ordre : pendant ces cinq ans, il a su gérer toutes les réserves et les achats, aussi bien en matériel qu'en nourriture.

- Et puis j'ai apprécié aussi la présence et l'aide de Anne Navarro, responsable de l'activité gymnastique, qui se tient au plus près des nouveautés associatives, et toujours prête à « faire le coup de feu » quand j'ai eu besoin d'aide.

- Ainsi que Solange Hequet qui a travaillé à relancer le tennis ; et Marie Claire Brilac Hazart qui a intégré le bureau pour voir « comment ça se passe de l'intérieur » et Médéric Ferrer, venu pour remplacer son amie, et qui depuis a été de toutes les manifestations.

Il y a eu également les membres de Conseil d'Administration, les responsables d'activités et les gens de la mairie qui nous ont aidés aussi souvent qu'ils ont pu.

J'ai l'impression que nous avons tous travaillé dans une bonne entente, permettant à chacun de faire progresser ses aspirations : j'en veux pour preuve, la création des nouvelles activités : les arts plastique, Brico-déco, les échecs, le théâtre, les collectes de bouchons et de papiers, et bientôt en annexe de la gymnastique : le Shi Qong.

Sans vouloir déflorer cette vision idyllique, je sais qu'il y a eu quelques échecs, mais mon optimisme met cela sur le compte des baisses de formes ou d'incompréhensions passagères !

J'ai commencé ce « quinquennat » avec la réception de nos amis suisses du jumelage, je le termine de la même façon, gênée et embarrassée peut être dans mes mouvements, mais les élans de mon coeur ne m'ont pas quittée.

Sachez que j'ai vraiment apprécié, et aimé, le temps que j'ai passé avec vous et je vous souhaite à tous, au sein du Foyer rural, un avenir enchanteur.

Avec un grand merci !!

Janine CASTILLON

Président d'honneur du foyer rural municipal, le Maire souhaite remercier vivement madame Janine Castillon, au nom des élus et des bussacais, pour son engagement incessant au service des adhérents de l'association.

Elle a conduit l'action du conseil d'administration en lien étroit avec le Maire et madame Josiane Briand, Maire-adjoint, toujours soucieuse de l'intérêt général.

Le maire et le conseil municipal ne doutent pas que la prochaine équipe, élue lors de l'assemblée générale, poursuive le même chemin.

La semaine du jumelage

Nos amis suisses sont arrivés le dimanche 8 septembre, certains après 6 jours de vélo, d'autres en voiture.

La dernière étape des cyclistes les menait de Civray à Bussac.



Quelques bussacais (dont certains en vélo) avaient rejoint les amis suisses pour un déjeuner d'accueil à Matha ; il y a 8 ans les retrouvailles avaient eu lieu à Ecoyeux et il y a 4 ans au petit Bordeaux avec les Monget.

Le diner canadien a permis à tout le groupe de se retrouver dans la salle municipale pour bien débiter la semaine.

Le lundi a été consacré à la visite du marais poitevin, à Coulon, et à la dégustation de produits régionaux.



Le mardi, nous sommes partis à Arcachon en bus pour une escalade de la dune du pilat, sous le soleil ; croisière sur le bassin l'après midi avant le tour de la ville qui nous a fait découvrir l'architecture des villas et l'histoire des frères Pereire qui ont marqué de leur empreinte la cité arcachonnaise....



La visite de Bordeaux en bus impérial et de la cité mondiale du vin nous a bien occupés le mercredi. Chacun a profité du jeudi libre pour se reposer un peu avant de finir la journée au local du groupe folklorique Aunis-Saintonge.

La pêche à la pisciculture le vendredi a précédé la dernière journée libre du samedi avant le dîner d'adieu animé par le groupe folklorique qui a fait danser tout le monde pendant la soirée.

Les responsables des comités de jumelage et les élus des communes d'Oron la ville et Bussac ont, chacun, pris la parole et souhaité se retrouver dans deux ans en Suisse pour fêter le 40^{ème} anniversaire.



SECTION GYMNASTIQUE et QI GONG



Le cours de Gym a lieu **le mardi** de 19h à 20h ; il est animé par **Éric Martinet** qui nous fait faire du renforcement musculaire, abdominaux et gainage.

Le cours de QI GONG a lieu **le jeudi** de 19 h à 20 h ; cette nouvelle activité est animée par **Malika**.

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons ces 2 soirs et nous espérons partager ce bon moment avec de nouveaux adhérents et adhérentes.

Les inscriptions se font directement à la salle de motricité de l'école.

Reprise de la GYM le mardi 3 septembre 2019 et le jeudi 12 septembre pour le QI GONG





Bussac en fête

L'association a pour objectif, d'organiser des manifestations festives, culturelles, artistiques ou éducatives dans la commune et participer à divers projets au profit des enfants de la commune.

La somme de 300 euros récoltée par l'association sur l'année 2018 a permis de participer au financement du voyage scolaire.

Concernant les manifestations passées :

- Le 3 mai, une chasse aux œufs organisée pour les enfants des écoles de Bussac et st Vaize (RPI).
- Le 15 juin, les jeux inter villages et fête de l'été. Une journée conviviale, de détente, inter générations.

Le 20 juillet, le rallye de Saintonge. Buvette à Montvolland et commissaire sur deux axes de circulations



Prochaines manifestations :

- Une marche propre et citoyenne, sur notre commune pour l'automne un dimanche matin
- Un spectacle de fin d'année pour les enfants. La date reste à fixer.

Nous recherchons des bénévoles, toute personne résidant à Bussac sur Charente et ses environs peut être membre actif de l'association, la cotisation annuelle est de 1 euro. Si vous êtes intéressé, vous avez des idées, des projets, venez nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter par téléphone et vous adresser à : M. Pichelin au 06.22.29.40.20 ou Mme Maquigneau au 06.72.88.08.90

Le point sur les travaux.

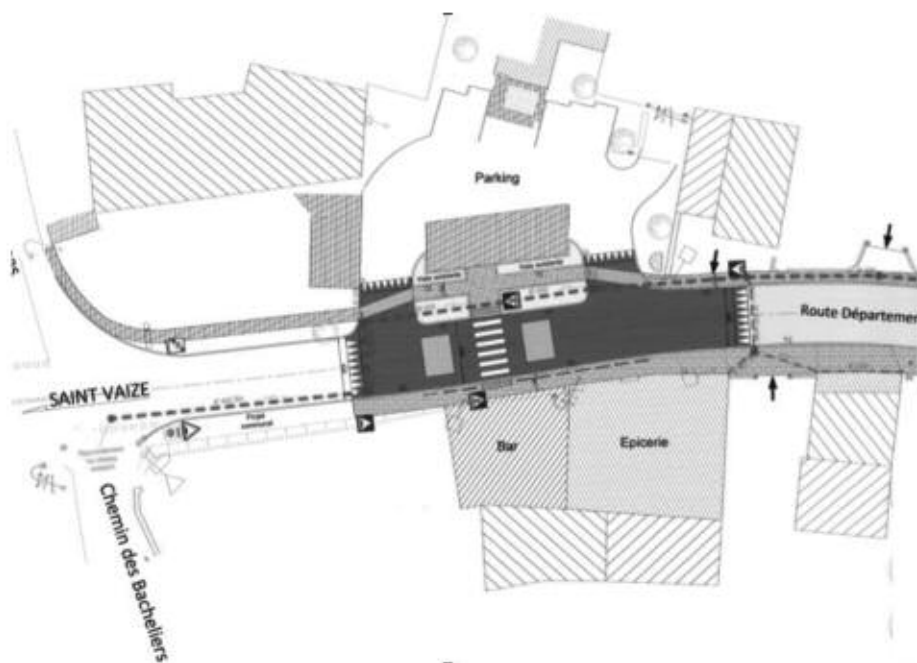
RD 114 : aménagement de sécurité dans la traversée de la commune

Une première phase d'aménagements de sécurité a été réalisée en 2018 par la mise en place de deux écluses dans la traversée de la commune.

Cet été, la sécurisation et l'aménagement du secteur de l'épicerie ont été lancés.

A la demande de la commune, la Direction des infrastructures du département a étudié le dossier de la mise en place d'un plateau surélevé devant l'épicerie ainsi que la réalisation d'accès sécurisés vers le parking situé en face. Ces travaux ont débuté le 7 août et se sont terminés le 6 septembre. Ils ont été réalisés par l'entreprise COLAS.

Le coût de cette opération est de 73 562 euros HT, dont 29425 euros à la charge de commune, le Département prenant le reste à sa charge.



Pendant la durée des travaux, l'accès aux commerces a pu être préservée malgré les désagréments inhérents à l'importance de ce chantier.

Une deuxième tranche de travaux a ensuite été menée par le Syndicat de la voirie dans le même secteur. Les élus ont souhaité réaliser un nouvel aménagement de parking à côté de l'épicerie et mettre en place un cheminement sécurisé le long de la RD 114 jusqu'à la nouvelle voie des Bacheliers.

Les terrains jouxtant l'épicerie avaient été acquis par la commune par l'intermédiaire de

l'Etablissement public foncier (EPF).

L'acquisition et la réalisation des travaux représentent un budget de 69 666 euros HT, pour lesquels la commune a obtenu des subventions de l'Etat pour 17 411 euros et du Département pour 19 670 euros

L'ensemble de ces aménagements va contribuer à la sécurisation et à l'embellissement de ce secteur.

Assainissement

Le programme de mise en place de l'assainissement collectif, débuté en 2014, s'est terminé par la réception, le 26 avril dernier, des dernières tranches de travaux: le chemin des Chaumes, le chemin des Pins et le chemin de l'Espérance.

Dorénavant, l'ensemble des habitants de ces secteurs ont la possibilité de se raccorder au réseau.

Les travaux ont donc duré 5 ans et auront été d'une ampleur inédite à l'échelle de notre commune.



Le coût total de ce projet s'élève à 3 860 317 euros, financés en totalité par le Syndicat des eaux (Eau 17) qui se répartit de la manière suivante :

- station d'épuration: 1 051 100 euros H.T
- canalisations eaux usées : 2 299 235 euros H.T
- canalisations réseau eau potable : 299 162 euros H.T
- postes de relèvement: 210 820 euros H.T

La commune dispose maintenant d'un outil moderne et efficace qui est un atout pour les futurs projets de construction en centre bourg.

Le nouveau zonage d'assainissement de la commune a été validé en conseil municipal en 2018. Il confirme que les secteurs non desservis à ce jour par le réseau d'assainissement collectif ont vocation à rester en assainissement individuel.

Dans la continuité de la mise en place de l'assainissement collectif, des diagnostics de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes sont réalisés pour l'ensemble des habitations non raccordables au réseau d'assainissement collectif.

Les contrôles ont pour objectif de vérifier que le fonctionnement de ces ne risque pas d'entraîner une pollution des eaux et du milieu aquatique, et ne porte pas atteinte à la santé publique.

Une réunion publique a eu lieu le mardi 2 avril à 18 h30 à la salle municipale avec le Syndicat des eaux et la société NCA afin d'informer les Bussacais sur cette campagne de contrôles



A ce jour la totalité des habitations a été contrôlées. Un rapport sera remis au Syndicat Eau 17 et permettra d'avoir un état des lieux fiable sur la qualité des systèmes d'assainissement individuel de la commune.

Eau potable

Des travaux importants vont avoir lieu sur les communes de Bussac et de Saint Vaize.

Ils ont pour but de remplacer la canalisation qui passe sur la RD 114 et de renforcer le réseau depuis le château d'eau de Saint-Vaize jusqu'à l'angle du chemin du Paviot.

L'ensemble des branchements des habitations situées dans ce secteur sera repris.

La partie du réseau qui traverse Bussac avait été remplacée au moment de la mise en place de l'assainissement collectif.

Le financement de ce programme est assuré à 100 % par le Syndicat des eaux (Eau 17).

Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux aux Mailleaux et à la Grand porte sont terminés. Cependant, la dépose des supports existants n'est toujours pas achevée. Ces supports concernent le réseau télécom et sont soumis au calendrier du câblage des habitations par l'opérateur Orange.

En fin d'été, un nouveau chantier d'enfouissement a été lancé au village des Judets. Il concerne le réseau basse tension, télécom mais aussi une partie du réseau moyenne tension.

Le Syndicat d'électrification cofinance ces travaux avec la commune.

Entretien de la voirie

Le programme d'entretien de la voirie communale a débuté à la fin de l'été.

Les employés communaux mettront en œuvre 25 tonnes d'enrobé à froid.

Cette étape sera suivie au début de l'automne par l'intervention du Syndicat de la voirie qui appliquera le point à temps automatique.

Cette année un budget de 10 000 euros est consacré à ce programme d'entretien.

La défense extérieure contre l'incendie

La Municipalité poursuit la mise en place de nouveaux points destinés à l'alimentation en eau des moyens de secours conformément à la programmation prévue en partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Une convention a été établie avec l'association des pêcheurs pour une mise à disposition de l'étang en cas de besoin. Les travaux d'aménagement de l'accès ont été réalisés par la commune.

Quatre secteurs seront désormais couverts par des citernes : il s'agit des Chaumes, de Montvolland, des Deaux et des Barrats. Aux Deaux et à Montvolland la commune utilise des terrains lui appartenant. Aux Chaumes un accord a été trouvé avec un propriétaire qui a cédé son terrain, et aux Barrats, la commune a acheté un terrain.

Les travaux de terrassement ont été pris en charge par la commune et la RESE procédera à l'installation et au remplissage des citernes.

Les demandes de subventions auprès des services de l'Etat sont d'une grande complexité pour les communes modestes qui ne disposent pas de services spécialisés. Elles ont néanmoins permis d'obtenir une aide de 10 789 euros qui seront abondés par un fond spécifique débloqué par le Département. Ces aides permettront de réduire la facture de la commune qui s'élève à 37297 euros TTC pour l'année 2019.

Les élus travaillent maintenant à la mise en œuvre des points programmés pour 2020.

Salle municipale

La salle municipale a été entièrement repeinte au printemps. Ces travaux ont été programmés car la peinture des murs commençait à montrer des signes d'usure importants.

Le coût des travaux est de 6940 euros.

Acquisitions

La commune s'est dotée d'un nouveau camion benne et d'un nouvel utilitaire.

Ces acquisitions étaient devenues nécessaires en raison de la vétusté des anciens matériels.



Des nouvelles de la bibliothèque...



Bibliothèque Municipale

Téléphone : 05 46 97 18 14

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 h

Horaires d'ouverture à l'école : ils sont fixés en fonction de la demande des enseignants

Inscriptions : Gratuité pour tous les étudiants (quelque soit leur âge),
5 € pour 12 mois pour les autres lecteurs

Nous espérons que vous avez tous passé un bon été, sans trop souffrir de la chaleur et que nous aurons le plaisir de nous rencontrer dans nos locaux.

De nouveaux livres ont été achetés le 26 septembre. Certains titres seront mis en ligne sur le site de Bussac.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également choisir un livre sur le site de la BDP* puis venir le réserver à la bibliothèque.

À bientôt.

* Bibliothèque départementale de prêt
<https://md17.charente-maritime.fr>

Ne jetez pas le journal municipal !

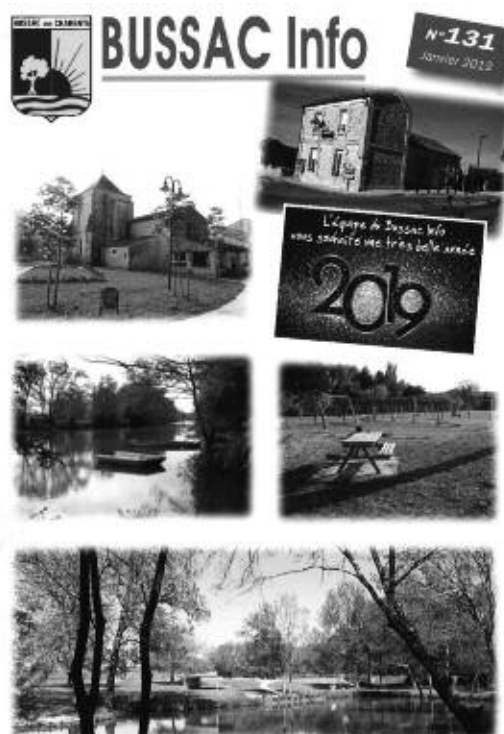
Toutes les éditions de notre journal municipal « Bussac Info » (132 numéros depuis sa création) sont disponibles sur le site de notre commune : bussac-sur-charente.fr

Il est également distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Si vous ne souhaitez pas le conserver en version papier, **ne le jetez pas et venez le déposer en mairie**. Il sera réutilisé pour être envoyé à des organismes ou remis à de nouveaux Bussacais arrivés en cours d'année...

La mairie fera ainsi des économies d'impression en se limitant au nombre de boîtes aux lettres actuel.

Par avance, merci.



Revue de presse...

Saintes Agglo

Faire son marché sans déchets, c'est possible

SAINT-PIERRE Avec l'opération « Zéro déchets », les commerçants s'engagent à accepter vos contenants.

Sébastien Sauter
Saintes (Charente-Maritime)

Il n'est pas toujours évident de faire son marché sans déchets. Mais à Saint-Pierre, les commerçants s'engagent à accepter vos contenants. Une initiative qui vise à réduire les déchets et à favoriser l'économie locale.



Les 12 commerçants participants

Les commerçants participants ont accepté de recevoir les contenants de leurs clients. Cette initiative est une première pour la commune.

es Agglo - Saintonge

Mardi 13 février 2010 09h 05

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Ils luttent contre le frelon asiatique

Créé en 1993, l'association lutte contre le frelon asiatique. Les bénévoles participent à la destruction des nids et à la capture des insectes.



Jean-Louis Ponsard a donné des conseils de précaution.

Le frelon asiatique est un insecte très agressif qui menace les abeilles locales. Les associations locales organisent des campagnes de lutte pour protéger la biodiversité.

Francis Biery

Charente-Maritime

Un rendez-vous familial pour tous les arts

SAINTES À Bellevue, le festival. Sur la place ou à emporter se trouvent aujourd'hui, avec spectacles et danses. C'est gratuit.



Palme de l'été
Saintes (Charente-Maritime)

Le festival de Bellevue propose une programmation riche en spectacles et danses. C'est une occasion de découvrir de nouveaux talents.

Le programme du jour

Le programme du jour est riche en spectacles et danses. Les artistes locaux ont l'honneur de présenter leur travail devant un public nombreux.



La police d'urgence appelle les citoyens à être vigilants.

Les écoliers enquêtent sur les chauves-souris

NATURE Les élèves de la commune de Saintes ont mené une enquête sur les chauves-souris. Ils ont découvert que ces animaux sont très utiles à l'agriculture.



Les enfants ont utilisé des outils pour observer les chauves-souris. Cette activité leur a permis d'apprendre beaucoup sur ces animaux.

LE PIÉTON

La commune de Saintes a mis en place des mesures pour améliorer la sécurité des piétons. Des passages piétons ont été aménagés.



Francis Biery

Saint-Jean-d'Angély

« Un artiste crée du lien »

NÉCROLOGIE L'artiste plasticien François Méchin était très attaché aux Vals de Saintonge. Ses œuvres ont été exposées dans le cimetière de Vaux.



François Méchin devant une sculpture dans le cimetière de Vaux.

François Méchin était un artiste très attaché à sa région. Ses œuvres ont été exposées dans le cimetière de Vaux.

Le maire de Saint-Jean-d'Angély a organisé une exposition de ses œuvres. C'est une occasion de découvrir son talent.

Une œuvre proche de l'art est à la vente à Saint-Jean-d'Angély.

Philippe Biery

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Jeux intervillages : le programme de la fête

Mardi dernier, dans la salle des fêtes de Buszac-sur-Charente, les associations locales ont organisé une soirée de jeux intervillages.



Réunion de concertation avec les représentants des jeux de chaque commune.

Cette concertation a permis de définir le programme de la fête. Les associations locales ont participé à l'élaboration du programme.

Le lancement de la fête aura lieu le samedi 20 février. Les associations locales ont organisé une soirée de jeux intervillages.

Le lancement de la fête aura lieu le samedi 20 février. Les associations locales ont organisé une soirée de jeux intervillages.

Francis Biery

Revue de presse "spéciale mobilité"...

18

Saintes Agglo

Ça bouge côté transports

MOBILITÉ
Auto-stop, covoiturage, vélos... La Communauté d'agglomération est sur tous les fronts.

Les 10 arrêts
REZO POUCE

LE PIÉTON

Plus de 1000 piétons ont été recensés lors de la dernière semaine de la Semaine de la Sécurité. C'est un chiffre qui appelle à la vigilance. Les piétons sont les plus vulnérables des usagers de la route. Pour améliorer leur sécurité, la Communauté d'agglomération a mis en place plusieurs actions :

- 1. **Formation des agents de la voirie** : Les agents sont formés pour identifier les zones à risque et intervenir rapidement.
- 2. **Installation de panneaux de signalisation** : Des panneaux de prudence sont installés dans les zones piétonnes.
- 3. **Nettoyage des trottoirs** : Des équipes sont chargées de nettoyer les trottoirs pour éviter les chutes.
- 4. **Installation de bancs** : Des bancs sont installés dans les zones piétonnes pour offrir un espace de repos.
- 5. **Installation de bornes de recharge pour vélos** : Des bornes de recharge sont installées dans les zones piétonnes.
- 6. **Installation de bornes de recharge pour scooters** : Des bornes de recharge sont installées dans les zones piétonnes.
- 7. **Installation de bornes de recharge pour trottinettes** : Des bornes de recharge sont installées dans les zones piétonnes.
- 8. **Installation de bornes de recharge pour vélos électriques** : Des bornes de recharge sont installées dans les zones piétonnes.
- 9. **Installation de bornes de recharge pour scooters électriques** : Des bornes de recharge sont installées dans les zones piétonnes.
- 10. **Installation de bornes de recharge pour trottinettes électriques** : Des bornes de recharge sont installées dans les zones piétonnes.

SUD OUEST

14

Charente-Maritime

Lundi 13 septembre 2010

ON EN PARLE

Coup de pouce à l'auto-stop

AGGLOMÉRATION DE SAINTES Dans 13 communes, la collectivité met en place l'auto-stop. Une première dans le département.

Le premier à aller sans pousse-pousse se trouve dans le département.

Plusieurs communes de l'agglomération de Saintes ont décidé de mettre en place un service d'auto-stop. Cette initiative est une première dans le département de la Charente-Maritime.

Le service d'auto-stop est destiné à faciliter le déplacement des personnes qui ne possèdent pas de véhicule personnel. Les utilisateurs peuvent se faire déposer ou prendre à l'arrêt à l'aide d'un véhicule appartenant à la collectivité.

Le service est mis en place dans 13 communes : Saintes, Bégelaye, Bégelaye-Ménil, Bégelaye-Notre-Dame, Bégelaye-Saint-Jacques, Bégelaye-Saint-Martin, Bégelaye-Saint-Pierre, Bégelaye-Saint-Vincent, Bégelaye-Saint-Yves, Bégelaye-Saint-Zacharie, Bégelaye-Saint-Zénon, Bégelaye-Saint-Étienne, Bégelaye-Saint-Éloi.

Le service est gratuit et est destiné à tous les usagers. Les utilisateurs doivent réserver leur trajet à l'avance.

SUD OUEST

20b Saintes Agglo - Saintes

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Un baptême pour une bonne cause

Julien Terrassier, 36 ans, sapeur-pompier professionnel à Saintes depuis 2002 est un bénévole dans l'armée car il n'en est pas à son galop d'essai associatif.

Engagé par trois fois au profit du Téléthon en organisant des baptêmes style « Rallython », il décide aujourd'hui d'en faire autant pour l'œuvre des pupilles et des fonds d'entraide des sapeurs-pompiers, en partenariat avec l'ASA de Saintonge chargée d'organiser des rallyes automobiles.

Samedi
Et c'est à Bussac-sur-Charente, ce samedi 20 septembre, de 9 à 17 heures que vous pourrez monter et participer à un baptême rallye auto, à bord de la Samba Rallye à la Delta Intégral de Michel Hugel en passant par la 504 coupée sport ou Dodi en groupes à avec les pilotes bénévoles de renfort comme Thibault Mouton et Paul Payet, sans oublier les équipages des sapeurs-pompiers avec Julien et sa 106 XSI cat. M et la 306 Peugeot cat. F019 de son ami et préparateur Jean-François Gastard.

Soixante-cinq bénévoles dont 15 sapeurs-pompiers, leur ambulance et son médecin secour de la

De droite à gauche : Julien Terrassier et sa 106 XSI et Jean-François Gastard son ami mécanicien et préparateur auto.

partie. Les inscriptions se feront au stade de foot avec un départ toutes les minutes sur un tracé de 24 km fermé et balisé. Vingt-trois voitures, n'ait-ent-rien que vous pour rugir. Sensation assurée au tarif de 10 euros en numéraire.

La commune de Bussac-sur-Charente prendra en charge les frais d'entretien de la CDA qui, à l'occasion de la semaine de la mobilité et de la sécurité routière ouvrira un village-cade de la route sur écran géant (inscription en

main) avec en libre accès l'accès à des simulateurs d'éco-conduite, choc frontal et tonneaux.

Passionné de voitures, Julien Terrassier a créé, il y a cinq ans, son association Vintage Rallye avant de rencontrer Jean-François Gastard, mécanicien à Tesson.

Aujourd'hui, ils s'adonnent ensemble au pilotage et ont en commun leurs navigateurs Adrien Bazeau et Mathieu Hurlaud, tous deux sapeurs-pompiers volontaires.

François Barry

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

<p>3Z MULTISERVICE</p> <p>Petits travaux intérieurs, extérieurs de votre résidence principale ou secondaire Zanazzo Yann 52 Chemin des Guillotteaux 06 85 98 49 55 zzzmultiservice@hotmail.fr</p>	<p>ARC'ad</p> <p>Création de plans, permis de construire, déclarations... Stéphane LANDREAUD 2, chemin du renclos 06 33 33 35 72 slandreaud@gmail.com</p>	<p>BL CONSTRUCTION</p> <p>BRETAUD LOIC maçonnerie ,terrassment 0666730419 35 chemin des judets</p>
<p>BUSSAC AUTO</p> <p>Entretien et réparation automobiles route du val de Charente 05 46 98 70 86</p>	<p>CHARPENTE-COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS</p> <p>Pierre LOSSON 2, impasse de la combe des chaumes 0664511906 pierre.losson.57@gmail.com</p>	<p>DECORATRICE D INTERIEUR</p> <p>Emilie CHAMPENOY 29, chemin des guilloteaux 07 61 28 74 77 www.m-decoration.fr</p>
<p>ELECTRICITE</p> <p>BETIN Electricité 126, route de chez Tessier 06 11 01 27 49 johan.betin@orange.fr</p>	<p>ELECTRICITE</p> <p>SARL Stéphane GABRIAUT 38 chemin de Choisy 05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72 sgabriaut@gmail.com</p>	<p>FROMAGERIE FINE</p> <p>Sandrine & Régis MOREAU Marchés de Saintes,Cozes le mercredi, Corme-Royal le jeudi-plateaux/commande 05 46 74 53 38 - 06 18 65 73 99 moreaureg@orange.fr</p>
<p>FROMAGERIE JACQUES</p> <p>Guillaume JACQUES Marchés de Saintes, St Jean d'Angely et Jonzac Plateaux sur commande 05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91</p>	<p>JULIEN BROCANTE</p> <p>JULIEN TABAUD Débaras Maison/Atelier/Grenier/Grange 42, chemin des pins 06 78 79 85 62 tejetv@gmail.com</p>	<p>IMMOBILIER</p> <p>Florence COUTIN Agent Immobilier Indépendant Achat Vente Estimation 11 chemin des chagnauds 06 75 06 58 21 florence.coutin@iadfrance.fr</p>
<p>IMMOBILIER</p> <p>Christian MENAUD route du val de Charente 06 37 75 14 72</p>	<p>MACONNERIE RENOVATION</p> <p>Yvon PEROCHAIN 16 chemin de la mare de l'Abbaye 05 46 93 13 10 - 06 68 29 77 14</p>	<p>MEUBLES ANCIENS</p> <p>Laurent COUTIN achat et vente meubles anciens 11 chemin des chagnauds 06 72 96 23 67 la.coutin@laposte.net</p>
<p>MO JARDIN</p> <p>Tonte, taille, plantation, débroussaillage, désherbage 06 72 94 49 94 mathieuxolivier@live.fr</p>	<p>M.S.M MOREAU SERVICES MULTIPLES</p> <p>Entretien int/ext, petite maçonnerie, carrelage, peinture, placo, nettoyage, toitures, façades, jardins... MSMmoreau17@outlook.fr 06 63 45 50 74</p>	
<p>PLOMBERIE - COUVERTURE ZINGUERIE</p> <p>Kévin BRUNETEAU 7b chemin des chagnauds Les Ablains 06 67 98 73 33 kevbruneteau17@hotmail.fr</p>	<p>PLOMBERIE - CHAUFFAGE COUVERTURE - ZINGUERIE</p> <p>Frédéric GELICUS Artisan Dépanneur Les Mailleaux 05 46 74 50 65</p>	<p>SCIERIE</p> <p>BRUNETEAU Vente de bois de charpente Sciage à l'heure 150 route de beauchail 06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98 scieriebruneteau@hotmail.fr</p>
<p>TC MOTORS</p> <p>Réparation entretien moto - quad - scooter matériel espaces verts 75b chemin de charmeneuil 06 86 67 78 14</p>	<p>VENTE DE MIEL</p> <p>Jean-Louis RENARD APICULTEUR 10 chemin du vieux bourg 0546747912- 0607481625</p>	<p>EMPLACEMENT LIBRE</p>

A
R
T
I
S
A
N
S
-
C
O
M
M
E
R
C
A
N
T
S

